

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **42**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue Pierre Bérégovoy
Rue saint Maurice
Rue saint Aubert
Rue de Turenne
Place du Pont de Cité

2 entités de lectures pour cet îlot.
A l'Est : Vocabulaire Classique
A l'Ouest : Vocabulaire XIX^{es}.
Le visuel sur la rue Bérégovoy présente peu d'intérêt. Pour la rue saint Aubert, les constructions ont été adaptés pour recevoir des commerces en RDC (quelque soit l'époque de construction).



Plan de situation

- Affectation des RDC
- Commerces, Logements

Affectation des étages
Logements

Réf. stylistiques majeures

Implantation d'origine de l'îlot En partie Médiévale

Evolution de l'îlot

A la période médiévale les constructions étaient localisées sur la rue saint Maurice actuelle (écriture Classique), les arrières n'étaient pas bâtis et laissaient la place au boulevard de la fortification Médiévale. La partie Sud de l'îlot est à proximité de l'ancienne porte de la Cité. Le cadastre 1839 présente peu de construction au Nord-Ouest, la rue de Turenne n'existe pas. Le passage de la rue Bérégovoy a détruit la partie supérieure de l'îlot.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue Pierre Bérégovoy : 11.60m, Rue saint Maurice : 7.40m, Rue saint Aubert de 9.80 à 13.65m, Rue de Turenne : 9.50m.
Gabarit	Les constructions XIX ^{es} varient du R+2+C au R+3+C, Pour l'époque Classique principalement du R+1+C, si R+2+C c'est une rehausse.
Espaces non bâtis	non
Clôtures	Quelques murs avec ferronnerie - Constant : une habitation de la rue Bérégovoy se protège avec des éléments de ferronneries et en + le garde corps de la voie...
Programmes	Rue saint Aubert : RDC commerces, pour les autres rues c'est du logement.
Cohérence programmes	Cohérents
Cohérence façades	Cohérentes. Souhaitable de rendre les commerces plus homogènes.
Cohérence matériaux	



commentaires

Vue depuis la place du Pont de Cité:
Style XIX^{es} et commerces en RDC sur la rue saint Aubert.



Rue de Turenne:
Style XIX^{es} (classique) et éclectisme



1/ Arrière d'une façade XIX^{es}.
2/ Le rang "Classique" de la rue saint Maurice.



La rue saint Aubert, Constructions XIX^{es} et Classique, caractéristique principale : les commerces au RDC.
Au centre, un immeuble de rapport avec des débords de balcons.

Valeurs sur l'îlot

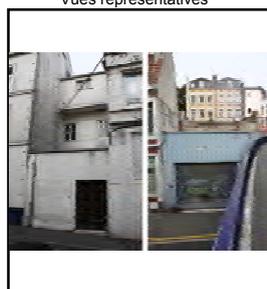
Bâtiment INTERESSANT Rue de Turenne : n°20 - Eclectique et n°22,24,26 (voir les façades arrières) - pour le n°26 : adaptation d'une cage d'escalier avec des lames de bois / façon avant-garde.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT La rue Saint Maurice - Nécessitant une campagne de restauration. Homogène + La rue de Turenne - Nécessitant une campagne de restauration. Homogène.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent sauf sur la rue Bérégovoy
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Construction d'angle : n° 118, rue saint Aubert.
Dysfonctionnement	Le passage de la rue Bérégovoy.
Modénature	cohérente selon les époques, apparition des balcons XIX ^{es} .
Dominance de couleurs	Pierre, Brique, Blanc.
Résonnance	Autonome, Proximité avec la place du pont de cité
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ traitement aux abords de la rue saint Maurice : de l'auto-re-construction : manque de composition et un atelier métallique en contre bas de la rue Bérégovoy. 2/ A la limite de l'ancienne porte de la cité : un commerce fermé, il se transforme en support publicitaire.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **43**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue saint Maurice
Rue Pierre Bérégovoy
Rue des Agaches
Rue saint Aubert
Rue du Square saint Jean

Affectation des RDC

Commerces, Tertiaires, Logements

Affectation des étages

Tertiaires, Logements



Plan de situation

commentaires

Rue saint Aubert: Les commerces en RDC sur des constructions "Classique".

Réf. stylistiques majeures XVIII^es, XIX^es, XX^es

Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, certainement plus grand et comportait des voies complémentaires. Le quartier de l'hôpital encore en 1839. Au cours de la période contemporaine la rue Bérégovoy scindera l'îlot d'origine. L'îlot était traversé par 2 bras du Crinchon, il y avait des casernes, l'église saint Jean (emplacement de l'actuel square saint Jean), un couvent et un hospice. La rue des Agaches est sur la limite de l'enceinte du Castrum du IX^es.



Rue saint Aubert: De la variété dans les style. Des reconstructions "Art déco-baroque" en conservant la parcelle d'origine - Au centre du Tertiaire sur poteaux, en arrière plan la tour R+16. A droite : reconstruction 1950.



1/ En coeur d'îlot : l'une des tours en R+16.
2/ La rue Bérégovoy (le pont supérieur) qui longe, qui traverse l'îlot en aérien.



Rue saint Maurice : Une construction DDT et la période Classique qui termine la rue jusqu'à la rue saint Aubert.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies

Rue saint Maurice : 9.50m, Rue P. Bérégovoy : 11.10, Rue des Agaches de 11.70m à 7.65m, Rue saint Aubert de 12.15m à 14.00m, Place du Wetz d'Amain : 49mx42m.

Gabarit

Toutes époques confondues ; R+2+C, une opération collective en R+16. Quelques R+1+C : généralement "Classique". RDC pour La DDT et autour des R+16.

Espaces non bâtis

Espace libre et dégagé devant les R+16 - Les cours de services de D D du Travail et de l'emploi. Square Saint Jean : positionnement en arrière plan.

Clôtures

La rue Bérégovoy et ses protections. Quelques clôtures sur la saint Maurice (loc. DDT).

Programmes

Rue saint Aubert : des commerces + Tertiaire et retour sur la rue des Agaches. Tertiaire / médicalisé : Angle saint Maurice et Bérégovoy. Autres : Habitations.

Cohérence programmes

non, création d'un vide pour réaliser un programme de logements en R+16. C'est une politique volontariste en terme d'urbanisme : Périphérie à Traiter.

Cohérence façades

Pour l'habitat, bonne cohérence et diversité

Cohérence matériaux

Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue saint Maurice : n°33/37/39/41/après 47. Rue saint Aubert : n°104/102/100/82 et angle avec rue des Agaches.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Les Rangs d'habitations pour les rues saint Maurice, saint Aubert et des Agaches. C'est un parcours, une transition progressive par secteurs du XVIII^es au XX^es.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Déséquilibré - Homogène sur les rues.
Densité construite	Faible et forte au centre
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Restaurations à reprendre pour aller au delà du besoin.
Modénature	Cohérente selon les époques.
Dominance de couleurs	Pierre, brique rouge, cimentage, enduits.
Résonnance	Square saint Jean et Place du Wetz d'Amain
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ Exemple d'une habitation modifiée par la mise en oeuvre d'un ensemble menuisé reprenant tout le RDC + Plaquettes en soubassement.
2/ Habitation à restaurer : du potentiel.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	44	Quartier	
Nom usuel de l'îlot			
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Place du Pont de Cité Rue saint Aubert Rue d'Elquenterie Rue du 29 Juillet	

Commentaire générale

La valeur patrimoniale de cet îlot se localise sur la rue saint Aubert. C'est une rue avec des commerces en RDC. De nombreuses adaptations ont été réalisées avec plus ou moins de réussites. Se sont des ensembles menuisés sans relief en appliques sur les façades d'origines (certainement aussi modifiées?).



Plan de situation

Affectation des RDC
Commerces, Logements.

Affectation des étages
Logements

Réf. stylistiques majeures

Implantation d'origine de l'îlot Reliquat Médiéval & Classique

Evolution de l'îlot

Emprise de terrain existante à la période Médiévale, avec des constructions à la périphérie. Il obtiendra sa forme actuelle pendant la période Classique. Le cadastre Napoléon 1839 fait état de peu de constructions sur la rue du 29 Juillet. La fontaine de la porte de la Cité est inscrite MH. La pointe sud de l'îlot et la rue du 29 juillet longeaient l'ancienne enceinte Médiévale.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue saint Aubert : 11.40m, Rue d'Elquenterie : 3.00 (emmachements et utilisation piétonne), Rue du 29 Juillet : 9.75m.
Gabarit	Pour la période classique la hauteur de référence est le R+2+C et aussi le R+3 mais ce sont généralement des rehausses en pignons droits. Pour le XIX ^e s principalement du R+1+C.
Espaces non bâtis	Non, pas de vide.
Clôtures	Non
Programmes	Rue saint Aubert : des commerces et des logements aux étages. La rue du 29 juillet : les constructions sont plus récentes et moins organisées, elles remplissent les vides classiques.
Cohérence programmes	Cohérent
Cohérence façades	Cohérent sur la rue saint Aubert
Cohérence matériaux	Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.



commentaires

Mise en scène de l'entrée de Ville - La fontaine du Pont de Cité. La façade en R+3 intègre le volume de toiture à l'arrière.



Rue du 29 Juillet : ambiance plus lâche. Un ancien hangar qui nécessiterait une restauration en entamant une réflexion sur l'image ou sa démolition...



1/ Rue d'Elquenterie, entre mur en pas de "cheval".
2/3/ La rue saint Aubert d'écriture "Classique" avec les commerces en RDC.



Rue saint Aubert : Les devantures commerciales en appliques sur les façades en RDC - Quelques commerces sont sans activités.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue saint Aubert : n°119 et entre 101 & 97.

Bâtiment REMARQUABLE

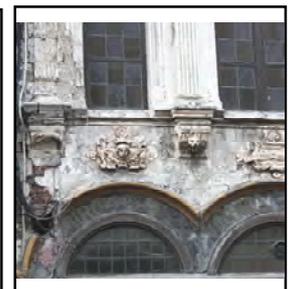
Lieu ou autre INTERESSANT L'alignement de la rue saint Aubert dans sa totalité ainsi que la façade/fontaine sur la Place du Pont de Cité. Le départ classique (29 juillet) + La rue d'Elquenterie.

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Coupure réelle entre 2 époques : Classique et début XX ^e s.
Densité construite	L'ensemble du périmètre est tenu
Bâtiment sans intérêt	1 Atelier + Traiter les façades de la rue d'Elquenterie.
Dysfonctionnement	Les façades RDC de certains commerces.
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton clair, brique, pierre...
Résonnance	En proximité de la place du pont de Cité - Entrée de ville (VILLE).
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ Exemple d'une mauvaise restauration : un percement bien compliqué : disparition d'une colonne engagé, volet et coffre apparent, coffret Gaz, sortie de chaudière...
2/ Engager des travaux de restauration au plus vite sur cette façade.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **45**
 Quartier
 Nom usuel de l'îlot
 Noms des voies
 rue n°1
 rue n°2
 rue n°3
 rue n°4
 rue n°5
 rue n°6
 rue n°7

Place du Pont de Cité
Rue du 29 Juillet
Rue du Pont de Tolède
Rue Paul Adam

Commentaire générale
 C'est un îlot de bonne tenue. Ce sont surtout les abouts qui sont mal traités. Quelques commerces sont situés sur la Place du Pont de Cité. Pour le reste des constructions, ce sont essentiellement des habitations. Remarque : une construction tertiaire de 1970/1980 de type mur rideau s'insère entre des constructions anciennes.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII°s-XIX°s et XX°s
Implantation d'origine de l'îlot XVIII°s

Affectation des RDC
 - Commerces, Tertiaire, Logements.
Affectation des étages
 Tertiaire, Logements.

commentaires

Vue depuis la Place du Pont de Cité : La construction "Laverie" a dû être abaissée, le motif décoratif en RDC est identique à celui des autres constructions de la rue du 29 Juillet. Un espace devenu résiduel est constitué de garages



Vue générale de la rue du 29 Juillet. L'amorce de la rue n'est plus composée.



La rue de Tolède, difficulté à rendre homogène et à structurer l'ensemble.



Rue Paul Adam, Confrontation des styles. Le bâtiment tertiaire devrait modifier son image, pour chercher une intégration moins violente / Les couleurs... L'époque évolue, la ville aussi, rechercher une intégration, exercice.



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Place du Pont de Cité : 32.00m, Rue du 29 Juillet : 9.70m, Rue du Pont de Tolède de 8.20m à 17.80m, Rue Paul Adam de 9.65m à 20.90m.
- Gabarit** Le gabarit de référence est R+1+C sur la rue du 29 Juillet - Homogène, quelques destructions. Rue Paul Adam : R+2+C en moyenne et R+3 pour le tertiaire.
- Espaces non bâtis** Très peu, ce sont des RDC / Garage.
- Clôtures** Non.
- Programmes** Peut-être un ancien lotissement de garnison?
- Cohérence programmes** Cohérent, sauf pour quelques incursions urbaines
- Cohérence façades** Cohérentes - Certaines nécessitent des travaux de restauration, risque de les perdre. Cf. n°1, rue Paul Adam.
- Cohérence matériaux** Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction. Pour le XX°s, moins de cohérence, surtout pour les adaptations fonctionnelles.

Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Rue Paul ADAM : n°1/5
- Bâtiment REMARQUABLE**
- Lieu ou autre INTERESSANT** Les rangs Classiques : Rue Paul Adam et rue du 29 juillet.
- Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Densé, quelques RDC.
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt Les RDC sur la rue du 29 juillet
- Dysfonctionnement Manque d'entretien / rue P. Adam et les RDC / + Angle du pt de Cité
- Modénature Cohérente entre un style XVIII°s tardif et début XIX°s
- Dominance de couleurs Tons clairs et briques - Une façade Alu+verre pour le tertiaire.
- Résonnance Proche de la place du Pont de Cité
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

1/ Rue Paul Adam, cette construction possède des atouts esthétiques, quelques témoins d'anciennes menuiseries remplacées bien rapidement au R+2 par du PVC, mauvais.
2/ Vue vers l'angle Place du Pont de Cité

Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

Valeur architecturale

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **46a**
 Nom usuel de l'îlot
 Noms des voies

Quartier
Rue Baudimont
Rue Paul Adam
Rue d'Amiens
Rue des Chanoines
Place de la Préfecture
Square Louise WEISS
Place saint Nicolas

Commentaire générale
 Cet îlot se scinde en 3 entités visibles:
 1/ En coeur d'îlot la clinique du bon secours en cours de réhabilitation. 2/ La rue Baudimont avec ses époques de constructions différentes, formant une composition d'ensemble assez homogène.
 3/ Les rues P. Adam et d'Amiens avec une composition "Classique" remarquable, à préserver.

Affectation des RDC
 Commerces, logements.

Affectation des étages
 Logements.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII^s et XX^s
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

Evolution de l'îlot

On y trouve des tombes "Bas Empire". Implantation Médiévale avec son église : saint Nicolas en l'Atre en 1395. Il est dans la Cité. A cette époque l'îlot est construit sur 3 des ses côtés, similitudes avec l'époque actuelle. La rue Paul Adam est sur la limite de l'enceinte Ville-Cité. Avec le cadastre Napoléon, on remarque que le coeur de l'îlot s'est dépourvu de ses constructions avec au XX^s l'implantation de la "Clinique Bon Secours".

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue de Baudimont : 17.30m, Rue Paul Adam: 8.80m, 13.30m et 23.50m, Rue d'Amiens : 9.70m (valeur moyenne), Rue des Chanoines : 3.90m.
Gabarit	Très hétéroclites sur l'ensemble. Rue Baudimont du R+1+C et R+2+C mais homogènes. Rues P. Adam et d'Amiens : R+2+C - Coeur d'îlot : max. R+5.
Espaces non bâtis	Les espaces périphériques à l'ancienne clinique du bon secours, soit derrière une clôture ou ouvert sur le square Louise WEISS.
Clôtures	Devant l'ancienne Clinique du bon secours : Mur haut en brique + passage ou mur bahut avec serrurerie.
Programmes	Diversifié, à terme majoritairement du logements.
Cohérence programmes	Cohérent, cet îlot se projette principalement vers du logement.
Cohérence façades	Mixité et harmonies. Ce sont généralement les programmes récents qui présentent des incohérences : écritures faibles par rapport au site, architecture "déplaçable"...
Cohérence matériaux	Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction. La brique pour les constructions fin XX ^s n'est pas toujours synonyme d'intégration...



commentaires

Traitement sur l'angle des rues de Baudimont et Paul Adam : Style XIX^s tardif ou du début XX^s. Immeuble en R+3 / la façade est "tronquée" sur l'angle des rues.

Alignement exceptionnel sur la rue Paul Adam et son retour sur la rue d'Amiens. A préserver et à restaurer.



Alignement exceptionnel sur la rue d'Amiens et son retour sur la rue Paul Adam (voir ci-dessus) A préserver et à restaurer - Ensemble très homogène et exceptionnel.



Vues depuis la rue des Chanoines : 1 alignement classique très homogène, à restaurer. Patrimoine et témoignage.



Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	Note / la parcelle 102 et libre de construction (rue Baudimont) être vigilant à la construction à venir. Intégrer un programme contemporain fort !
Bâtiment REMARQUABLE	Rue Baudimont : n°19 - Art Déco et pour le RDC : incidence d'une devanture commerciale.
Lieu ou autre INTERESSANT	Un espace vide de construction sur la des chanoines (parcelle n°126) : riche en enseignement - vues sur des arrières = Patrimoine découverte. + Le pavage de la rue(lle).
Lieu ou autre REMARQUABLE	Pour les habitations (XVIII ^s et XX ^s = diversité des constructions) sur les rues de Baudimont, Paul Adam, d'Amiens et des Chanoines. Vigilances et restaurations lourdes - Patrimoine, encore possible d'être sauvé.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène avec des styles différents.
Densité construite	Moyenne, la rue Paul Adam s'ouvre sur l'ancienne clinique.
Bâtiment sans intérêt	Peu, envisager des restaurations.
Dysfonctionnement	La clôture sur la rue Paul Adam, jonctions avec les existants
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduit cimenté...
Résonnance	avec l'église saint Nicolas, le square...
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Îlot d'une grande diversité qui doit-être "requalifié" : Restaurations importantes à prévoir. Îlot présentant des coutures et des insertions de bonnes compositions. 1/ Vide et devanture commerciale 2/ Façades arrières "Classiques" et vocabulaire fin XX^s.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	46b	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Chanoines Rue d'Amiens Rue Notre-Dame Place de la Préfecture	

Commentaire générale
 Îlot dans un bon état général. Bonne conversation (en se basant sur le cadastre Napoléon). Les constructions plus récentes (après 1839) s'intègrent à l'existant.
 Une batterie de garages détonnent dans le quartier (Rue des Chanoines).



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII^s tardif, XIX^s et XX^s
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale et Classique

Affectation des étages
Logements

Evolution de l'îlot

Îlot traversé par l'ancienne enceinte de l'abbaye. Déjà présent à la période Médiévale, il se constitue d'un ensemble de petites parcelles. Il sera reconstruit à la période "Classique", les parcelles anciennes seront modifiées et élargies. Certainement au XIX^s, une architecture de notable se met en place et modifie l'aspect extérieur des bâtiments dans un style d'accompagnement .

commentaires

Vue générale de la rue des Chanoines, encore au XVIII^s on trouvait à l'entrée de cette rue une construction avec certainement un passage protégé / Accès vers la cathédrale Notre-Dame en Cité - Démolie après 1804.



La rue d'Amiens



Sur l'angle des rues d'Amiens et de Notre-Dame, départ d'une construction XIX^s.



Face à la Place de la Préfecture, une ancienne habitation de notable.



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue des Chanoines : 4.25m, Rue d'Amiens : 9.00m, Rue Notre-Dame : 7.10m.
- Gabarit** Principalement du R+1+C et quelques R+2+C sur la rue d'Amiens.
- Espaces non bâtis** Peu et des vues sur des jardins
- Clôtures** Des murs hauts et clôtures sur des murs bahuts / côté place de la préfecture.
- Programmes** Logements
- Cohérence programmes** Cohérentes ainsi que la typologie.
- Cohérence façades** Cohérentes, aussi pour le n°11 de la place de la préfecture / construction fine avec un décor XIX^s.
- Cohérence matériaux** Cohérent, assez uniforme : ton pierre.

Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Place de la préfecture, n°11.
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT** Les ensembles homogènes du XIX^s, sur les rues d'Amiens, Notre-Dame et Place de la Préfecture.
Le pavage de la rue des Chanoines.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue
Densité construite	Cohérente, un mur haut déjà présent à la période Classique.
Bâtiment sans intérêt	La batterie de garages, en retrait de la limite de la parcelle.
Dysfonctionnement	Les garages - Note / à l'origine un mur de clôture.
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton pierre et Pierre
Résonnance	Ouvert à l'arrière sur la Place de la Préfecture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Le plan relief fait apparaître à l'entrée des rues des Chanoines et Notre-Dame des constructions avec 1 large porche en RDC.
1/ Une batterie de garages avec les parpaings apparents. 2/ Habitation XIX^s et le pavage de la rue des Chanoines.

Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

Valeur architecturale

- Majeure
- Fidèle
- Accompagnement
- Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **47**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue Ferdinand BUISSON
Place de la Préfecture
Rue Notre-Dame
Rue d'Amiens
Rue de la Paix

2 entités sont présentes sur cet îlot.
1/ Le Conseil Général occupe les 2/3 de l'îlot sur 3 côtés. L'alignement sur la rue Notre-Dame est de bonne composition. Par contre sur les rues Buisson et d'Amiens, le bâtiment est en recul et ces rues servent d'accès aux publics ou aux personnels. 2/ Le tiers restant est occupé par des habitations.

- Affectation des RDC
- Tertiaire, Logements.



Plan de situation

commentaires

Depuis la rue d'Amiens, vue sur l'Hôtel du Département : en recul par rapport à la voie. A l'arrière plan : la salle du conseil Général.

Réf. stylistiques majeures XVIII^es, XIX^es et XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages
Tertiaire, Logements.

Evolution de l'îlot

Zone d'inventaire archéologique. Îlot existant à la période médiévale : constructions sur sa périphérie et au centre des jardins. A la période Classique, il conserve sa forme. Au XIX^es, il y a encore plus de 95% des constructions sur son périmètre. La construction du Conseil Général débarrassera l'îlot des 2/3 de ses habitations.
Une construction Inscrite MH / n°48 rue d'Amiens.



Sur la rue d'Amiens le rang de constructions "Classique" s'abouchent sur les limites de l'hôtel du Département.



Sur l'angle des rues d'Amiens et de la Paix une construction IMH. A partir de la moitié de la rue de la Paix se sont des constructions XX^es (1950 et +) qui s'organisent.



1/ Rue Ferdinand BUISSON : Des murs hauts sans grandes qualités.
2/ Constructions de 2 logements +/- 1950. Avec un retrait sur l'angle

Caractéristiques de l'îlot

Les voies

Rue Ferdinand BUISSON : 5.20m, Rue Notre Dame : 4.80m, Rue d'Amiens : 9.60m, Rue de la Paix : 12.40m.

Gabarit

Un faux gabarit moyen de R+1+C - L'hôtel du Département est en R+1 Moyen (très haut), mais l'hémicycle = repère très élané et massif (forme circulaire).

Espaces non bâtis

Principalement pour les constructions XX^es. Principalement pour l'hôtel du Département qui s'organise avec des parvis : piétons ou pour accéder aux stationnements sous le bâtiment.

Clôtures

Quelques vieux murs sur la rue de la Paix. Pour la rue Ferdinand BUISSON alternances de murs en briques et un mur bahut + clôture métallique.

Programmes

2 entités : TERTIAIRE = Hôtel du Département pour les 2/3 de l'îlot et pour le tiers restant des habitations.

Cohérence programmes

Déséquilibre Urbain entre habitat et Tertiaire.

Cohérence façades

Pour les logements sur l'angle des rue d'Amiens et de la Paix. Ecriture Classique + des Classiques habillés XIX^es et une incursion XX^es façon baroque. Le parcellaire est conservé.

Cohérence matériaux

oui pour les périodes Classiques et XIX^es... (Habitations).
L'hôtel du département est très indépendant / Intégration intéressante sur la rue Notre-Dame.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Rue d'Amiens : le n°40 - Encore des témoins d'anciennes menuiseries - A conserver et à restaurer.

Bâtiment REMARQUABLE

Rue d'Amiens : n° 48 / IMH.

Lieu ou autre INTERESSANT

Les alignements construits sur l'angle des rues d'Amiens et de la Paix.

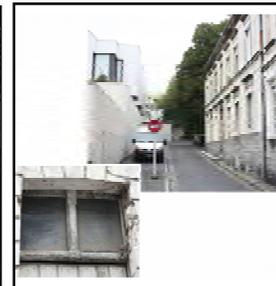
Lieu ou autre REMARQUABLE

-

Vues représentatives



A bannière



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en deux, Déséquilibre urbain.
Densité construite	Dense et en recul des voies pour l'Hôtel du Département.
Bâtiment sans intérêt	...
Dysfonctionnement	Les vides = Parvis = conséquence du programme.
Modénature	Cohérente pour les programmes de logements XVIII ^e s et XIX ^e .
Dominance de couleurs	Tons clairs pour XVIII ^e s et XIX ^e s - Brique pour XX ^e s
Résonnance	Proche de la Place de la Préfecture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ Un commerce ambulancier devant la Préfecture.
2/ Sur la rue d'Amiens, le témoin d'une ancienne menuiserie et sur la rue Notre-Dame le traitement de l'hôtel du Département est maîtrisé avec le vis à vis du XIX^es. Une écriture simple et épurée.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **48**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Boulevard BESNIER
Rond Point BAUDIMONT
Rue Baudimont
Place Jean MOULIN
Rue Ferdinand Buisson
Rue de la Paix

Plusieurs secteurs: 1/ Les constructions sur l'angle du Boulevard BESNIER et de la rue Baudimont sont éparpillées et présentent peu d'intérêt. 2/ Présence des fouilles de NEMATECUM suivi de l'alignement des constructions sur la rue Baudimont. 3/ A l'intérieur de l'îlot : le site inscrit des places de la Préfecture avec ses constructions classiques.



Plan de situation

Affectation des RDC
Tertiaires, logements

Affectation des étages
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII^es, XIX^es et XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Romaine et Médiévale

Evolution de l'îlot

A la période Romaine, une partie de l'îlot est dans l'enceinte du Castrum, il est traversé par la rue Baudimont. Au Moyen-Age les constructions sont sur sur la rue Baudimont et la cathédrale est plus à l'intérieur. A l'intérieur de l'îlot l'urbanisation est faible : des jardins. A la période Classique, peu de modifications. Depuis de nombreuses églises, couvents, chapelles, cimetières (et la cathédrale) ont disparu du site.

Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Boulevard Besnier : 30.00m, rue Baudimont : 17.00m, rue Ferdinand BUISSON : 5.00m, Rue de la Paix : 13.00m.
- Gabarit** Principalement du R+1 et R+2 pour les habitations. Les collectifs XX^es changent la règle : R+3. Les extensions de la Préfecture atteignent le R+3 (bâtiment public).
- Espaces non bâtis** Les jardins de la préfecture composent certainement la moitié de l'îlot - similitudes avec la période "Classique". Le fond est un espace de fouille archéologique : site NEMATECUM.
- Clôtures** Sur le Boulevard Besnier. Autres de meilleures factures : site inscrit.
- Programmes** Résidentiel sur Baudimont et à l'intérieur de l'îlot : services, tertiaire et église saint Nicolas.
- Cohérence programmes** Cohérent pour le fonctionnement général. Cohérence des constructions autour de la place Jean Moulin.
- Cohérence façades** Oui - Pas de cohérence pour les collectifs récents / rue Baudimont et en fond d'îlot - Un style "Italiano-Paladinesque". Attachement à un (faux) style alors que c'est le prospect qui dirige.
- Cohérence matériaux** oui pour les périodes Classiques, XIX^es et début XX^es (constructions modestes)... (Habitations).



commentaires
Rue Baudimont, quelques constructions XIX^es / XX^es dans un style éclectique, de bonne composition.



Construction "Classique" en partie haute de la rue Baudimont. Soubassement en grès et cour intérieur.



NEMATECUM, zone de vestiges anciens, l'origine de la ville d'Arras. A l'arrière plan on peut supposer le mur de l'ancienne fortification médiévale. Site à mettre en valeur. Un bâtiment d'interprétation.



A l'intérieur de l'îlot : le site inscrit et ses constructions classiques. Les extensions de la Préfecture (ancien palais Episcopal) seront réalisées successivement entre le XIX^es et le XX^es.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT La composition générale autour de la place Jean Moulin.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Le site des fouilles - Mettre en place un accueil fort et éventuellement créer un bâtiment propice à l'interprétation du lieu : plusieurs époques sont présentes sur ce lieu.

Lieu ou autre REMARQUABLE Les façades et l'église saint Nicolas autour de la place Jean Moulin. Un bâtiment inscrit. Les jardins de la Préfecture.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Un coeur historique, jardins, alignement sur Baudimont et fouilles...
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Les collectifs récents sur Baudimont, ils maintiennent l'alignement.
Dysfonctionnement	Le parking en schiste de la Préfecture. A traiter, Provisoire?
Modénature	Cohérente pour les programmes XVIII ^e s et XIX ^e et début XX ^e s.
Dominance de couleurs	Tons clairs pour XVIII ^e s et XIX ^e s - Enduit pour les collectifs XX ^e s
Résonnance	Secteur des places et église saint Nicolas
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

1/ Le parking de la Préfecture en schiste relie la rue la Paix. 2/ Des collectifs sur la rue Baudimont ; sécheresse dans l'écriture. 3/ Vue général de la rue Baudimont - Le parcellaire ancien est conservé pour l'habitat individuel, sans effet pour les collectifs.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **49**

Quartier

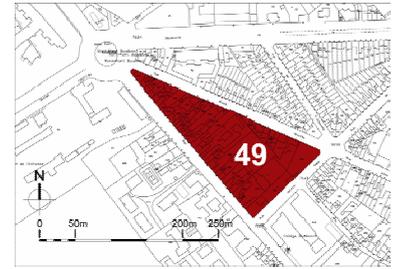
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue Alexis HALETTE
Rue Maître ADAM
Rue Baudimont

Les constructions les plus anciennes s'inscrivent sur la rue Beaudimont. La porte de Beaudimont a disparu, elle se situait à la hauteur du site archéologique, la rue Beaudimont a été prolongée.
Au nord, sur la rue Alexis HALETTE, les constructions sont du début du XX^s, elles sont plus espacées et parfois en alignements. Ces constructions apparaîtront après le démantèlement.
Une ancienne clôture ou élément de fortification est visible depuis la rue HALETTE.
La rue Adam a été élargie au XX^s.



Plan de situation

Affectation des RDC
Tertiaires, logements

Affectation des étages
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII^s, XIX^s et XX^s
Implantation d'origine de l'îlot Antique, Médiévale, Classique, XX^s

Evolution de l'îlot

La rue baudimont s'inscrit sur une ancienne voie Antique. Cet îlot est représenté aux périodes du moyen-âge et classique. A l'extrémité de cet axe (au Nord-Est) se situait la porte de baudimont. L'habitat se développe principalement sur la rue Baudimont. La partie Nord était libre de construction et réservée à des jardins et au-delà la défense de la cité : boulevard et fortifications. Il faudra attendre le démantèlement pour que cet îlot se développe au Nord et se referme pour obtenir sa forme triangulaire actuelle.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue Alexis HALETTE : 13.90m, rue Maître ADAM : 15.00m, rue Baudimont : 14.35m
Gabarit	Principalement du R+1 et R+2 pour les habitations.
Espaces non bâtis	Sur la rue Adam c'est principalement une clôture, sur la rue Halette les retraits des habitations sont aléatoires.
Clôtures	Principalement sur la rue Adam, sur la rue Halette des clôtures protègent les jardins devant les habitations
Programmes	Essentiellement de l'habitat, sur la rue Beaudimont des servives et des entreprises en RDC ou en fonds de parcelles.
Cohérence programmes	A l'origine de l'habitat, les services ajoutés en RDC en perturbent la lecture, principalement sur la rue Beaudimont.
Cohérence façades	Cohérence pour les façades XVIII ^s , XIX ^s et certaines du renouveau du début XX ^s . D'autres constructions ont peu d'intérêts.
Cohérence matériaux	Pour les ensembles XVIII ^s assez homogènes, pour les constructions du début XX ^s , la cohérence ou la lecture se fait à la parcelle.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	Principalement sur la rue de Baudimont, mixité entre les périodes du XVIII ^s et XX ^s .
Bâtiment REMARQUABLE	Quelques constructions XX ^s et XIX ^s .
Lieu ou autre INTERESSANT	Une ancienne fortification ou mur de clôture haut à l'intérieur de l'îlot.
Lieu ou autre REMARQUABLE	La porte de Baudimont actuellement disparue pourrait-être signalée et localisée dans la rue ainsi que la porte ADAM.



Plan de situation commentaires
Départ de la rue de Baudimont, constructions milieu XX^s, suite au démantèlement.



Sur la rue Baudimont les constructions les plus anciennes ont pour point de départ le n°78, ancienne localisation de la porte.



La rue Adam a été élargie, son traitement actuel est de l'ordre du "mur clôture"



Depuis la rue Halette on aperçoit un ancien mur de fortification ou mur haut rehaussé. La physionomie de la rue se constitue aussi d'arrière de parcelles de la rue Baudimont : garages, hangar....

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue partielle sur Baudimont
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Les constructions récentes, proportions hors contexte
Dysfonctionnement	Rue Halette : vide, hangar, garages.
Modénature	Cohérente sur des portions de rues - Rue Adam pas de cohérence
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques selon les époques
Résonnance	Rue Baudimont : la plus ancienne voie d'Arras.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

La rue Halette manque de structure urbaine, alignement faible et présences de constructions présentant de faibles intérêts. Entrée de ville nécessitant d'être remis en valeur.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **50**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue ADAM
Rue Baudimont
Rue Roger SALENGRO
Rue des Bouchers

C'est un îlot qui a été reconstruit quasiment dans sa totalité au début du XX^es et à la moitié de celui-ci. Plus de la moitié de l'emprise de l'îlot est réservée au collège Baudimont. Sur la rue Roger SALENGRO s'inscrit des constructions XVIII^es. Malgré l'ancienneté de la rue des Bouchers il y a peu de constructions.



Plan de situation

Affectation des RDC

Equipements, commerces, logements

Affectation des étages

Equipements, logements

Réf. stylistiques majeures XVIII^es et XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Antique et Médiévale

Evolution de l'îlot

La rue des Bouchers s'appuie sur les anciennes fortification du Castrum, la rue Adam est une ancienne voie romaine. L'îlot a conservé sa forme depuis la période médiévale, les seuls témoins anciens se situent encore sur la rue Roger Salengro qui correspond à l'ancien boulevard médiéval de la Cité.



commentaires

La partie la plus ancienne du lycée Baudimont avec son vocabulaire "académique".



Habitations, sur le bas de la rue Baudimont : reconstruction des années 50, ensemble urbain modeste, qui nécessiterait d'être re-qualifié. Créer un projet d'ensemble et organiser les enseignes commerçantes.



La rue Roger SALENGRO : à l'avant plan, le palais de Justice, à l'arrière-plan le garage "art déco" - style modernisme.



Le mur de clôture du lycée Baudimont ferme, écrase la rue des Bouchers.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue du maître Adam : 15.00m, rue Baudimont : 14.15m, rue Roger SALENGRO : 13.75m, rue des Bouchers : 8.35m
Gabarit	R+3+rehausse ou comble pour le lycée, Habitations en R+2 - Sur la rue des Bouchers : 2 habitations en R+1.
Espaces non bâtis	L'îlot est à l'alignement soit par le bâti ou par des murs de clôture hauts.
Clôtures	Les murs de clôture haut en brique se situe principalement autour du lycée de Baudimont.
Programmes	Pour moitié la totalité du lycée, l'autre partie étant des logements et des services au RDC (rue Baudimont).
Cohérence programmes	2 entités émergent : lycée, habitations et services - cf. Palais de Justice : construction XVIII ^e s.
Cohérence façades	Cohérence pour l'habitat. Le lycée exprime une fonction, les périodes de constructions successives s'expriment par le vocabulaire.
Cohérence matériaux	Lisibilité des ensembles.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	Le lycée Baudimont
Bâtiment REMARQUABLE	Le palais de Justice Un ancien garage "art déco"
Lieu ou autre INTERESSANT	La rue des Bouchers.
Lieu ou autre REMARQUABLE	La rue Baudimont et la rue du maître Adam.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue sur Baudimont
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Le bâti présent exprime des périodes de re-constructions
Dysfonctionnement	La clôture du lycée Baudimont.
Modénature	Cohérente sur la rue Roger SALENGRO et Baudimont (reconstruction)
Dominance de couleurs	Matériaux naturels
Résonnance	La rue Baudimont participe à l'entrée de ville.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Le palais de Justice et l'ancien garage "art déco"
Bâtiments ayant une valeur propre	Le lycée

Commentaires

C'est un îlot qui a été fortement reconstruit au début du XX^es. Les constructions les plus anciennes (XVIII^es) ont été préservées sur la rue Roger Salengro, les re-constructions s'intègrent dans le parcellaire existant ou ancien.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **51**

Quartier

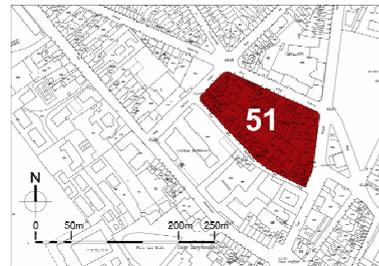
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Maître ADAM**
 rue n°2 **Rue des bouchers de cité**
 rue n°3 **Rue Roger SALENGRO**
 rue n°4 **Rue Jules FERRY**
 rue n°5
 rue n°6
 rue n°7

Îlot qui possède une variété de constructions allant du XVIII^es, XIX^es jusqu'au XX^es. Bonne lisibilité des interventions selon les époques. Variété des constructions : villas, habitations en bandes (maisons ouvrières) - Essentiellement constitué d'habitations. La partie haute de la rue des bouchers a été reconstruite au cours du XIX^es et XX^es



Plan de situation

Affectation des RDC

Logements et 2 commerces

Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII^es - XIX^es - XX^es
 Implantation d'origine de l'îlot Médiéval et XIX^e/ XX^es

Evolution de l'îlot

La rue des bouchers de cité a pour origine la période médiévale. A cette époque c'était une langue construite avec des jardinets dont l'arrière est en limite avec l'ancien boulevard de la fortification Espagnole. Avant le démantèlement cette rue continuera à se développer, et à se rénover aux XVIII^es et XIX^es. Suite au démantèlement l'îlot prendra sa forme actuelle en s'épaississant sur les surfaces laissées libres : création de nouvelles rues : la rue Jules Ferry et aménagement de la rue Roger Salengro sur l'ancien boulevard de la cité, quand celui-ci était encore séparée de l'enceinte de la ville.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue du maître ADAM : 13.90m, Rue des bouchers de cité : 6.80m à 5.00m, rue Roger Salengro : 16.00m, rue Jules Ferry : 13.80m.
Gabarit	Essentiellement du R+1 et quelques R+2
Espaces non bâtis	Sans objet, quelques constructions en retrait.
Clôtures	Clôtures en murs bahuts et ferronnerie, quelques haies basses. Des garages en limite de propriété.
Programmes	Essentiellement des logements (habitations individuelles) et quelques commerces (2).
Cohérence programmes	Cohérent
Cohérence façades	Cohérent, bonne lisibilité des périodes de constructions et reconstructions.
Cohérence matériaux	Cohérent

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue Roger Salengro : des ensembles XIX^es et début XX^es - en vis à vis du jardin de Minelle.

Bâtiment REMARQUABLE Rue des Bouchers de cité : le cercle catholique - Façade Rue Roger Salengro : n°21 - Rang XVIII^es

Lieu ou autre INTERESSANT A proximité du jardin de Minelle

Lieu ou autre REMARQUABLE -



commentaires

Rue des bouchers de cité : Maison de maître du XIX^es. Au premier plan garage présentant aucun intérêt.



Rue Roger Salengro : Rang de constructions intéressantes : XIX^es et XVIII^es.



Rue Roger Salengro : Ensemble de constructions de la fin XIX^es et début XX^es en vis à vis du jardin de Minelle.



Rue Jules Ferry : Essentiellement des constructions du XX^es

Rue du Maître Adam : Ensemble d'habitations 1920.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne tenue dans l'ensemble - Faible pour le 2 ^e me moitié XX ^e s.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Les constructions de la deuxième moitié du XX ^e s.
Dysfonctionnement	Angle des rue Maître Adam et des bouchers de cité
Modénature	Cohérente du XVIII ^e s à la première moitié du XX ^e s
Dominance de couleurs	Ton brique et pierre.
Résonnance	Diversité des constructions - échantillonnage.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Les constructions XIX ^e s / début XX ^e s face au jardin de Minelle
Bâtiments ayant une valeur propre	Préserver et restaurer le rang XVIII ^e s sur la rue Roger Salengro

Commentaires

Îlot qui est bien entretenu. Les nuisances réparables sont surtout les garages : constructions de l'ordre de l'abris sans insertion et soucis de l'urbain, ce sont des interventions XX^es.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **52**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue de l'égalité
Rue Jules FERRY
Rue roger SALENGRO

C'est un îlot qui s'est développé sur une courte période : au XX^s.
Les constructions ayant un intérêt se situent sur la partie supérieure de la rue Roger Salengro.
Sur la rue de l'égalité s'organise une mixité de constructions d'habitat du début et fin XX^s ainsi que des éléments de fonds de parcelles : garages, accès... mal traité. La rue Jules Ferry est constituée à la fois de logements individuelles mitoyens (début XX^s) et d'un immeuble de collectifs et bureaux qui se retourne jusqu'aux constructions début XX^s de la rue Roger Salengro.



Plan de situation

Affectation des RDC

Principalement habitations et logts collectifs
Commerce - Bureaux

Affectation des étages

habitations et logts collectifs
Quelques bureaux

Réf. stylistiques majeures XX^s
Implantation d'origine de l'îlot XX^s

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.

Terrain situé sur les anciens glacis.

Les plus anciennes constructions (début XX^s) sont au Sud de la rue Salengro, en décalages par rapport au jardin de Minelle.

commentaires

Rue Roger Salengro :
Opération de logement collectif face au jardin de Minelle - Opé



Rue Roger Salengro :
Les constructions les plus anciennes de l'îlot.



Rue de l'Egalité :
Mauvaise liaison au départ de la rue, RDC, clôture, garages, fonds de parcelles de la rue Roger Salengro.



Rue Jules Ferry :
Disparité dans la hiérarchie des constructions.
Début de rue habitations individuelles - fin de la rue : un grand ensemble de collectifs.



Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue de l'égalité : 14m, rue Jules Ferry : 13.85m, rue Roger Salengro : 15.80m
Gabarit	Rue Salengro : R+3 (constructions récentes) et R+1, rue de l'Egalité : RDC, R+1 et R+2 (constructions récentes), rue Jules Ferry : RDC et R+3 (1950 et collectif récent).
Espaces non bâtis	Principalement sur la rue de l'Egalité
Clôtures	Sur la rue de l'Egalité, mauvaise gestion des fonds de parcelles.
Programmes	Essentiellement de l'habitation individuelle ou groupée
Cohérence programmes	Les programmes récents : des collectifs, dénaturent la lecture de l'îlot. Les fonds de parcelles sur la rue de l'Egalité ne sont traitées.
Cohérence façades	Quelques rangs sur la rue Salengro
Cohérence matériaux	Pour les programmes début XX ^s - voir rue Roger Salengro

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	Rue Roger Salengro : Un ancien garage ou atelier transformé en immeuble de bureaux Quelques rangs construits du début XX ^s .
Bâtiment REMARQUABLE	-
Lieu ou autre INTERESSANT	Îlot proche du jardin de Minelle
Lieu ou autre REMARQUABLE	-

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Hétéroclite, manque de composition urbaine.
Densité construite	moyenne
Bâtiment sans intérêt	Sur la rue de l'égalité : constructions parasites.
Dysfonctionnement	Les limites sur la rue de l'Egalité.
Modénature	Peu de cohérence
Dominance de couleurs	Matériaux naturels - Brique, ton pierre, pierre.
Résonnance	Faible
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

C'est un îlot homogène pour sa forme. Sa forme a été établie lors de la création de nouvelles voies. Chaque ensemble cohérent de constructions se localise sur une moitié de rue.

Le lotissement n'est pas abouti sur la rue de l'égalité : Les fonds de parcelles des habitations de la rue Roger Salengro génèrent des accès, des garages, des murets : manque d'unité, de composition.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **53**

Quartier

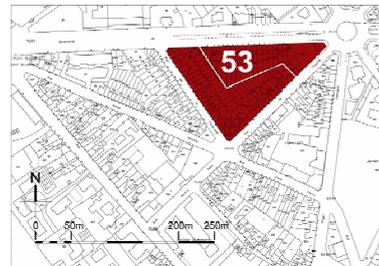
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Boulevard de la Liberté
Rue de la Fraternité
Rue de l'Egalité
"Sente Rurale"

Îlot issue de la création de nouvelles rues et des boulevards - Plan d'alignement.
2 ambiances sont lisibles :
Sur le boulevard de la liberté s'inscrit des habitations avec des typologies différentes, de styles 1930, régionalistes et reconstructions.
Les rue de la fraternité et de l'égalité sont tenues par un lotissement composé de maisons "ouvrières" en bandes type HBM. La typologie est identique avec des variantes. Par rapport aux voies principales, cette opération est contenue au sud par un chemin à l'arrière des jardins : "le sente rurale" .



Affectation des RDC

Habitations
1 service / distributeur de carburants

Affectation des étages

Habitations

Plan de situation

commentaires

Rue de l'Egalité

Réf. stylistiques majeures XX°s
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques Antiques - Terrain situé sur les anciens glacis.
C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.
Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX°s.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Boulevard de la Liberté : 29.80m, Rue de la Fraternité : 11.60m, rue de l'Egalité : 14.05m, Sente Rurale : 1.85m.
Gabarit	Rues de la fraternité et Egalité : R+1, Boulevard de la Liberté : R+1, R+2, des maisons individuelles en retraits, et, un distributeur de carburants.
Espaces non bâtis	-
Clôtures	Haies basses sur murs bahuts et garages sans intérêt.
Programmes	Essentiellement de l'habitat.
Cohérence programmes	Cohérent pour l'habitat
Cohérence façades	Cohérentes - Attention aux travaux d'entretiens sur le lotissement "maisons ouvrières".
Cohérence matériaux	Cohérent. Respecter la mise en oeuvre des matériaux lors des travaux d'entretiens



Boulevard de la liberté : Diversité des typologies.



Boulevard le la Liberté : Les garages (à droite) seraient sur l'emprise de l'opération de lotissement des maisons "ouvrières", en limite du "sente rurale" - Interventions et réalisations faibles.



Rue de la Fraternité



Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Quelques habitations sur le boulevard
Le lotissement "maisons ouvrières" - A requalifier

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Manque de composition urbaine sur l'angle Boulevard et rue de l'Egalité
Densité construite	l'Egalité moyenne
Bâtiment sans intérêt	Le distributeur de carburants
Dysfonctionnement	Le distributeur de carburants
Modénature	Cohérente pour l'habitat
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Faible - Avec le boulevard
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Îlot cohérent pour l'habitat.
Le lotissement ouvrier mériterait d'être requalifié : réalisation d'un cahier des charges, rechercher la cohérence d'origine.
Le distributeur de carburants sur l'angle du boulevard et de la rue de l'Egalité appauvrit l'îlot.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **54**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Boulevard de la Liberté
Rue Alexis Halette
Rue de la Fraternité

Îlot issue de la création de nouvelles rues et des boulevards - Plan d'alignement.
Sur la rue de la Fraternité s'organise un lotissement composé de maisons "ouvrières" en bandes type HBM : typologie identique avec des variantes.
Sur le boulevard de la liberté un collectif en R+1 est très présent.
Quelques compositions intéressantes ponctuent la rue Alexis Hallette, ainsi qu'un alignement d'habitations ouvrières. De nombreux garages s'y sont implantés : ce sont les arrières des propriétés du boulevard.



Plan de situation

Affectation des RDC

Habitations et collectifs
Services

Affectation des étages

Habitations et collectifs

Réf. stylistiques majeures XX°s
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques Antiques - Terrain situé sur les anciens glacis.
C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.
Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX°s.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard de la Liberté : 30.25m, Rue Alexis Halette : 13.80m, Rue de la Fraternité : 11.55m.

Gabarit Rues Alexis Halette et de la Fraternité : R+1
Boulevard de la Liberté : Collectif R+10 et quelques habitations en R+1

Espaces non bâtis Sans objet

Clôtures Clôtures béton pleines ou ajourées, des haies basses, un mur bahut et serrurerie sur l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Alexis Halette.

Programmes Des logements : individuels ou collectifs.

Cohérence programmes Cohérent sur la rue de la Fraternité - Le programme sur le Boulevard est en déserrance - Sur la rue Alexis Halette quelques habitations sont intéressantes, mais très isolées.

Cohérence façades Ensemble "HBM" sur la rue de la Fraternité

Cohérence matériaux Cohérent. - Rue de la Fraternité : respecter la mise en oeuvre des matériaux lors des travaux d'entretiens - Proscrire la mise en oeuvre de plaquettes...



commentaires

Boulevard de la Liberté : Disproportion en habitat traditionnel et le collectif.



Rue Alexis Halette : Habitations en R+1, maisons de ville.



Rue Alexis Halette : Ensemble d'habitations en bandes - Habitat HBM - ou - maisons ouvrières.



Rue de la Fraternité : Ensemble d'habitations en bandes - Habitat HBM - ou - maisons ouvrières.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rues Halette et de la Fraternité : Les rangs d'habitations ouvrières

Bâtiment REMARQUABLE -

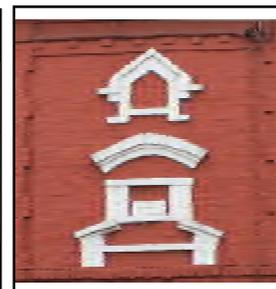
Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En rupture avec le collectif en R+10
Densité construite	Forte et dissymétrique
Bâtiment sans intérêt	Le collectif et quelques habitations.
Dysfonctionnement	Le collectif.
Modénature	Cohérente pour l'habitat individuel
Dominance de couleurs	Matériaux et teintes naturelles
Résonnance	Non
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Îlot cohérent pour l'habitat en bandes, manque de cohérence pour certaines habitations.
Les lotissements ouvriers mériteraient d'être requalifiés : réalisation d'un cahier des charges, rechercher la cohérence d'origine.
La finesse de l'îlot, fait que les parcelles traversantes d'habitations génèrent la construction de garages sans intérêt.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

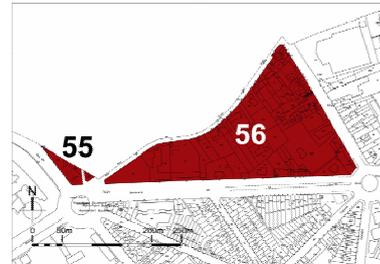
FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **55 & 56**

Quartier

Commentaire générale

Îlot formé tardivement. Une tranche de constructions est cohérente en bas du boulevard de la Liberté - diversités de vocabulaires, modernisme, déco tardif, régionalisme...
Ailleurs : volonté structurante inexistante.
Pour les rues Notre-Dame de Lorette et de la croix de grès, les constructions, l'urbanisation sont peu cohérente : manque de structure - Présence de plein et vide - des terrains sont encore en friche.
Cette partie de l'îlot semble être un reliquat fonctionnel entre la création du Boulevard et les limites de la ville d'Arras au Nord.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1 **Rue de la croix de grès**
rue n°2 **Boulevard de la liberté**
rue n°3 **Rue de Notre-Dame de Lorette**
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Affectation des RDC

Commerces - Habitations - Collectifs - Bureaux - Services

Affectation des étages

Habitations - Collectifs - Bureaux

Plan de situation

commentaires

Rue de la croix de grès : Constructions diverses et variées, présentant un intérêt faible.
Ce sont des maisons de "maçons constructeurs"... vers 1950 / 1960.

Boulevard de la liberté : Quelques constructions intéressantes, principalement à l'Est de cette voie.
Variétés de styles : Modernisme (à la façon de...), régionalisme... (voir ci-dessous).

Rue Notre-Dame de Lorette : Des constructions modestes et des collectifs plus récents (intérêts faibles).

Rue Notre-Dame de Lorette : A l'arrière plan, la construction la plus ancienne de la rue, certainement XIX^s.

Réf. stylistiques majeures **XX^s**
Implantation d'origine de l'îlot **XX^s - pour sa formation**

Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques Antiques, à proximité d'une ancienne voie romaine - Terrain situé sur les anciens glacis (à l'Ouest).
C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement : occupation des terrains vierges au-delà de la fortification.
Il y avait quelques constructions au XIX^s à proximité de la croix de grès.
Les constructions sont postérieurs au premier quart du XX^s.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue de la croix de grès : 16.00m, boulevard de la Liberté : 29.80m, rue Notre Dame de Lorette : 17.25m.

Gabarit Rue de la croix de grès : RDC, R+1, R+2, bxR+6, boulevard de la Liberté : bxR+4, collectif R+4, Habitat : R+1, R+2, rue Notre Dame de Lorette : R+1 et R+2 (collectif).

Espaces non bâtis Voir sur la rue Notre Dame de Lorette

Clôtures -

Programmes Mixité : entre bureaux, collectifs, habitations et habitat résidentiel

Cohérence programmes Aucune sur la globalité de l'îlot, plutôt par secteur de rues...

Cohérence façades -

Cohérence matériaux -



Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Habitation à l'angle du Boulevard et rue Nd de Lorette
Construction de style "modernisme"

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannière

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Peu d'intérêt - impression de fin ville (côté Sainte Catherine).
Densité construite Moyenne
Bâtiment sans intérêt L'aire de lavage
Dysfonctionnement Faiblesse des constructions sur les structures urbaines
Modénature Très diverses
Dominance de couleurs Matériaux et teintes naturelles
Résonnance Aucune
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Îlot présentant les caractéristiques d'une urbanisation en 2 temps.
1/ Réalisation partielles d'habitations sur les trois rues.
2/ Les autres terrains, laissés libres de constructions recevront au cours de la 3^e partie du XX^s des programmes divers : plains pieds en résidentiels, des bureaux, des petits collectifs...

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **57**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

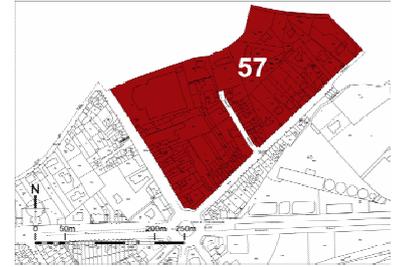
Rue Notre-Dame de Lorette
Rue Michelet
Impasse Michelet

Avec le développement de l'axe vers saint Laurent - deuxième fin du XIX^s et début XX^s (axe économique / mitonneries), on peut qualifier cette partie d'îlot de la rue Michelet comme un secteur résidentielles, proche des entreprises, les habitations sont en représentations, elles sont de bonnes compositions.

Les constructions sur la rue de Notre-Dame de Lorette sont plus urbaines, elles forment un alignement, elles sont accolées.
L'impasse Michelet s'est développée plus récemment avec des maisons individuelles.

Affectation des RDC
Services - Habitations

Affectation des étages
Habitations



Plan de situation

commentaires
Rue Notre-Dame de Lorette

Réf. stylistiques majeures Fin XIX^s et XX^s
Implantation d'origine de l'îlot Fin XIX^s et XX^s

Evolution de l'îlot

Présence de fouilles archéologiques : rue Notre-Dame de Lorette (au Nord, vers Sainte Catherine).
La rue Michelet s'appuie sur une ancienne voie romaine.
La Scarpe-rivière est dans son lit d'origine - Au XIX^s, au Sud de la rivière se situait des pâturage et quelques bâtisses.
C'est un îlot qui s'est constitué et densifié à la suite du démantèlement - Planification de nouvelles voies - axe vers Saint Laurent par l'occupation des terrains vierges au-delà de la fortification - Ce sont des maisons particulières.
Les habitations sont essentiellement du début du XX^s jusque 1950 - Plus récentes dans l'impasse Michelet.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue Notre-Dame de Lorette : 19.70m, Rue Michelet : 14.70m, Impasse Michelet : 8.70m

Gabarit Rue Notre-Dame de Lorette : R+1, R+2 (un garage Franchisé en limite de ville), Rue Michelet : R+1 et R+2 (et habitations isolées), Impasse Michelet : R+1 et R+2 - Maisons isolées.

Espaces non bâtis Rue Notre-Dame Lorette : Maisons accolées
Rue et Impasse Michelet : Mixte / Maisons accolées et isolées.

Clôtures Les clôtures les plus représentatives se situent sur la rue et l'impasse Michelet - A préserver et à entretenir.

Programmes Essentiellement de l'habitation, du logements. Les quelques programmes de services, commerces se situent sur la rue Notre-Dame de Lorette.

Cohérence programmes Rue Michelet : Cohérent
Rue Notre-Dame de Lorette : moins de cohérence, moins structuré, cohérence isolée.

Cohérence façades Rue Michelet : à l'unité et quelques rangs au départ de la rue
Rue Notre-Dame de Lorette : Habitations accolées - individualisme.

Cohérence matériaux De la variété pour les maisons isolées - bonne composition.



Rue Notre-Dame de Lorette



Rue Michelet



Rue Michelet



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Quelques habitations sur la rue Michelet + un ancien corps de ferme en retrait (Impasse Michelet) - XVIII^s.
Rue ND de Lorette : Garage "Modernisme".

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE La scarpe rivière

Physionomie de l'îlot îlot en Fourche : 2 ambiances / habitat en bande ou isolée
Densité construite Rue ND de Lorette : en alignement - Rue Michelet : Moyenne et isolée
Bâtiment sans intérêt Rue ND de Lorette : le garage "Franchisé"
Dysfonctionnement Des enseignes très présentes
Modénature Variées
Dominance de couleurs Matériaux et teintes naturelles
Résonnance La rue Michelet - Réponse à un contexte début XX^s.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte OUI
Bâtiments ayant une valeur propre OUI

Commentaires

îlot qui se développe sur 2 voies distinctes et vers 2 communes : Ste Catherine et St Laurent.
Le constat est : Une urbanisation, des typologies, des réponses différentes.
Habitat en rang ou isolé selon le secteur.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **58**

Quartier

Commentaire générale

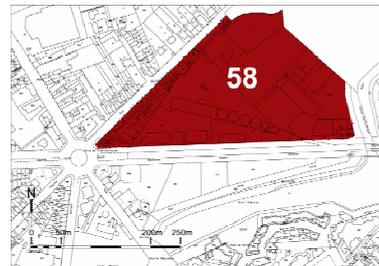
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue Michelet
Boulevard Robert Schuman
Canal Saint Michel

Îlot constitué d'habitation sur la rue Michelet.
Le cœur d'îlot jusqu'au boulevard Schuman est occupé par des micro-entreprises du début XX°s : d'anciennes halles sont encore présentes et plus récemment des constructions occupées par des services, des bureaux.
Terrain à fort potentiel de développement.



Plan de situation

commentaires

Rue Michelet :

Affectation des RDC

Habitations, services, bureaux.

Affectation des étages

Habitations, services, bureaux.

Réf. stylistiques majeures XX°s
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

Evolution de l'îlot

La rue Michelet s'appuie sur une ancienne voie romaine. L'îlot est interrompu par le passage du canal saint Michel
C'est un îlot qui s'est constitué et densifié à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards.
Habitat sur la rue Michelet et industrie sur le boulevard Schuman

Caractéristiques de l'îlot

Les voies

Rue Michelet : 14.25m, boulevard Robert Schuman : 30.00m

Gabarit

Rue Michelet : RDC, R+1 - Maison isolée + Habitat en bande : modeste
Boulevard Robert Schuman : Habitat en bande en R+1 et constructions récentes : R+1 (haut).

Espaces non bâtis

Des dents creuses sur Michelet
Urbanisme "lache" sur la moitié du Boulevard Schuman

Clôtures

-

Programmes

Rue Michelet : Habitations
Boulevard Schuman : Habitations, commerces, services, industries

Cohérence programmes

Rue Michelet : cohérent

Cohérence façades

Cohérence pour les façades début XX°s

Cohérence matériaux

Cohérence pour les constructions début XX°s



Rue Michelet :
Habitation isolée en retrait de la voie.



Boulevard Schuman :
Composition début XX°s et retournement sur la rue Michelet.



Boulevard Schuman :

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Rue Michelet : habitation isolée

Bâtiment REMARQUABLE

-

Lieu ou autre INTERESSANT

Canal saint Michel

Lieu ou autre REMARQUABLE

-

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 secteurs : Habitat et services
Densité construite moyenne
Bâtiment sans intérêt Oui
Dysfonctionnement Traiter le bâti sur le Boulevard Schuman
Modénature Un ensemble début XX°s
Dominance de couleurs Matériaux et teintes naturelles
Résonnance Vis à vis avec la "darse" et la ville ancienne
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Terrain à fort potentiel :
Conserver les anciennes halles et les requalifier.
Densifier le bâti sur le boulevard Schuman.

Purger certaines constructions de la rue Michelet : dents creuses - garages...

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **59**

Quartier

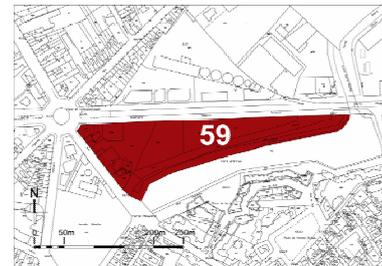
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Boulevard Robert Schuman
Rue de l'abbé Pierre
Rue Louis Blanc

C'est un îlot qui s'urbanisme depuis l'Ouest en progressant vers l'Est. Sur la rue de l'abbé Pierre il y a encore quelques constructions du début XX^s, qui poursuivent la rue Méaulens. L'îlot est constitué dans sa longueur d'une langue verte, qui rejoint la "darse" et offre un plan large sur l'ancienne ville.



Plan de situation

commentaires
Le long de la Darse

Affectation des RDC

Habitat et commerces - services

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures XX^s
Implantation d'origine de l'îlot XX^s

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards. La rue Louis Blanc est tangente au départ des glacis, et précède de la protection d'eau de la fortification.



La rue Louis Blanc



Espace vert préservé entre le Boulevard et la Darse



Vue depuis le rue de l'abbé Pierre - 3 époques de constructions.



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard Robert Schuman : 30.00m, Rue de l'abbé Pierre : 14.60m, Rue Louis Blanc : 12.40m

Gabarit R+1 et R+4 pour les collectifs

Espaces non bâtis Espace vert à préserver

Clôtures sans objet

Programmes Essentiellement habitations et collectifs, RDC commerciaux + 1 distributeur de carburants.

Cohérence programmes Manque de cohérence - Constructions hautes qui rivalisent avec la ville plus basse.

Cohérence façades Sans objet

Cohérence matériaux Sans objet

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment -
INTERESSANT

Bâtiment -
REMARQUABLE

Lieu ou autre Ancien passage vers la porte Méaulens
INTERESSANT La darse
Le canal saint Michel

Lieu ou autre Vue sur la ville
REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Déséquilibré, mauvaise lecture
Densité construite	Très localisée, en proue à l'Ouest de l'îlot.
Bâtiment sans intérêt	Le distributeur de carburant et les collectifs
Dysfonctionnement	Le distributeur de carburant - construction le long de la Darse.
Modénature	-
Dominance de couleurs	Tons : orangé, blanc et noir.
Résonnance	De moins en moins : discordance
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

C'est un îlot qu'il faut préserver en y interdisant les constructions. Existence de vues majeures vers la ville ancienne. La Darse actuelle est aussi un fragment de l'ancienne protection d'eau de la fortification.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **60**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Boulevard Robert Schuman
Rue de la Piscine
Rue de l'école de natation
Canal saint Michel

Îlot qui a conservé un ancien bâtiments industriels.
Une reconversion a été réalisée : la cité nature.
Une halle est encore présente sur le site : en attente d'un programme?
Îlot qui se pratique depuis l'intérieur.



Plan de situation

Affectation des RDC

Culturel - Friche industrielle
Jardins

Affectation des étages

Culturel - Friche industrielle

Réf. stylistiques majeures XX°s - industriel
Implantation d'origine de l'îlot début XX°s

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards.
L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrage défensifs : sur une ancienne demi-lune séparée par une voie d'eau du chemin couvert. La forme supérieure correspond à l'ancien chemin couvert / rue de l'école de natation et rue de la piscine.

Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Boulevard Robert Schuman : 30.00m, rue de la Piscine : 10.30m, rue de l'école de natation : 7m
- Gabarit** Grands volumes.
- Espaces non bâtis** oui, mais aménagés - préserver les rue de la piscine et de l'école de natation.
- Clôtures** -
- Programmes** -Culturel, jardin et friche industrielle.
- Cohérence programmes** Cohérence - à terminer.
- Cohérence façades** Cohérentes
- Cohérence matériaux** Tons clairs, briques et métal



commentaires
Boulevard Robert Schuman et la cité Nature.



A l'intérieur de l'îlot : une ancienne halle



Rue de l'école de natation a disparu, l'empreinte est encore visible - A l'arrière plan : la cathédrale

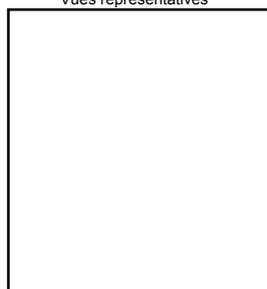


En poursuivant le canal saint Michel, vue sur les écluses.

Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Une ancienne Halle
- Bâtiment REMARQUABLE** -
- Lieu ou autre INTERESSANT** La forme de l'îlot au Nord
- Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot S'appuie sur un ancien tracé défensif
- Densité construite Faible - cohérent
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement -
- Modénature Industrielle
- Dominance de couleurs Tons clairs, briques et métal
- Résonnance Face à la ville - longe le Boulevard Schuman
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Forme d'îlot qui s'appuie sur un tracé contemporain tout en fixant ses limite sur des anciens ouvrages défensifs de la période Vauban.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **61**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
 rue n°1 Rue de l'école de Natation
 rue n°2 Rue de la Piscine
 rue n°3 Boulevard Robert Schuman
 rue n°4 Boulevard Michonneau
 rue n°5 Canal Saint Michel
 rue n°6
 rue n°7

Îlot qui est cours d'aménagement depuis le XXI^es.
 Sa forme supérieure correspond à d'anciens tracés défensifs. Le profil du chemin couvert plongeant vers une voie d'eau a été repositionné par soucis de mémoire.
 Terrain en entrée de ville mais aussi ancien patrimoine militaire.



Plan de situation

Affectation des RDC

Site d'activités : restaurations, bowling, Piscine.

Affectation des étages

-

Réf. stylistiques majeures XX^es & XXI^es
 Implantation d'origine de l'îlot Défensif

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards - Son développement et son aménagement sont récent.
 L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrages défensifs : ouvrage à cornes : cours du Crinchon traversant le fossé + partiellement sur les deux digues permettant de gagner le bois Saint Michel, chemin couvert, glacis, voie d'eau... Les déblais on depuis recouvert les profils.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue de l'école de natation : 7.15m, rue de la Piscine : 10.30m, boulevard Robert Schuman : 30.00m, boulevard Michonneau : 30.00m

Gabarit Un délaissé militaire au nord du boulevard Schuman et de la rue de la piscine.

Espaces non bâtis Construction à la proximité des boulevard
 A l'arrière vers saint Nicolas : état préservé.

Clôtures -

Programmes Site d'activités

Cohérence programmes Par rapport au site et pour une entrée de ville : non

Cohérence façades Exprime la fonction et le programme

Cohérence matériaux Limitation des teintes vives - Uniformisation nécessaire



commentaires
 Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue depuis le boulevard Robert Schuman



Vue vers saint Nicolas

Valeurs sur l'îlot

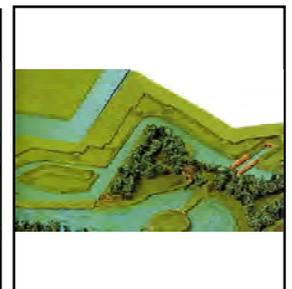
Bâtiment -
INTERESSANT

Bâtiment -
REMARQUABLE

Lieu ou autre -
INTERESSANT

Lieu ou autre **REMARQUABLE** Redécouvrir les anciens tracés militaire au Nord de l'îlot.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Un site d'activités se développe sur des anciens tracés défensifs

Densité construite En devenir / besoin de stationnement.

Bâtiment sans intérêt -

Dysfonctionnement Fallait-il construire?

Modénature -

Dominance de couleurs Sombre et vive

Résonnance Ferme la plaine vers saint Nicolas

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Terrain en entrée de ville : forte valeur patrimoniale à redécouvrir.
Grande vigilance sur les futurs aménagements.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **62**

Quartier

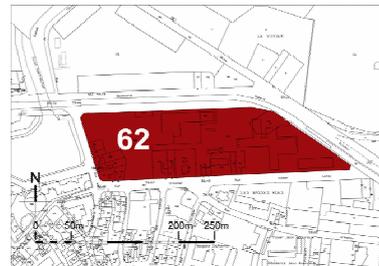
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Boulevard Robert Schuman**
 rue n°2 **Rue des Foulons (prolongée)**
 rue n°3 **Rue du Crinchon**
 rue n°4 **Rue Victor Leroy**
 rue n°5 **Boulevard Michonneau**
 rue n°6
 rue n°7

Îlot qui s'est développé au début du XX^es. Quelques habitations ou maisons "EDF" sont encore en places, se sont des logements de fonctions. Ces habitations pourraient être rénovées et réhabilitées / conservation de modèles.
 Constat : mixité de constructions : logements, collectifs, tertiaires, vaste parking et atelier...
 Îlot en vis à vis direct sur l'ancienne ville.
 Implantation : dernier rempart avant la ville, manque d'homogénéité.



Plan de situation commentaires

Affectation des RDC

Logements, Tertiaire, PK, Atelier

Affectation des étages

Logements, Tertiaire

Réf. stylistiques majeures **XX^es**
 Implantation d'origine de l'îlot

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui s'est constitué à la suite du démantèlement et de la création des nouveaux boulevards - Son développement et son aménagement sont récent - A partir du début XX^es et pour XXI^es des programmations en cours. L'îlot s'implante sur d'anciens ouvrages défensifs. Le fond des parcelles (au Nord) des maisons EDF se situeraient sur l'ancienne enceinte médiévale. La partie supérieure de l'îlot s'implante partiellement sur une demi-lune (Parking actuel) et sur la voie d'eau pour le tertiaire. Les déblais on depuis recouvert le terrain.

Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Boulevard Robert Schuman : 30.00m, rue des Foulons (prolongée) : 10.80m, rue du Crinchon : 14.25m, rue Victor Leroy : 14.35m, boulevard Michonneau : 30.00m
- Gabarit** Déséquilibré - Maison EDF : R+1, Tertiaire : R+2 / R+3 / R+4, Atelier en RDC.
- Espaces non bâtis** Les espaces sont utilisés - Existence d'un parking
- Clôtures** Médiocre sur le boulevard Robert Schuman / entre clôture béton et fond de bâtiment : à traiter.
- Programmes** Divers
- Cohérence programmes** Non
- Cohérence façades** Non - Maison EDF: témoignage d'une époque
- Cohérence matériaux** Divers et variés



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Les maisons EDF

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE Vis à vis avec l'ancienne ville. Dans le prolongement de la "Darse"

- Physionomie de l'îlot A l'Ouest : Logements / à l'alignement - A l'Est : Tertiaire / occupation centrale
- Densité construite A l'Ouest : faible - A l'Est : forte
- Bâtiment sans intérêt Les bâtiments d'activités en R+4.
- Dysfonctionnement La rue des Foulons prolongée
- Modénature Maisons EDF - Régionalisme / 1930
- Dominance de couleurs Ton brique et foncé, ton clair - Terre cuite.
- Résonnance En vis à vis avec la ville
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

C'est un îlot qui aurait dû concrétiser sa proximité, sa liaison avec l'ancienne ville. En associant avec l'habitat qui lui fait face.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **63**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue Ferdinand BUISSON
Rue saint Nicaise
Rue d'Amiens
Rue de la Paix

Îlot de bonne tenu, qui possède des constructions XVIII^s sur un parcellaire étroit.
Les rues de la Paix et Ferdinand Buisson présentent peu d'intérêt par rapport au bâti en place.



Affectation des RDC
Habitations - commerces

Affectation des étages
Habitations

Réf. stylistiques majeures XVIII^e à XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

Evolution de l'îlot

Îlot d'origine médiéval, constitué à cette époque d'habitations à l'alignement sur 4 rues ou voies.
A la période classique on peut supposer que les voies (Saint Nicaise et rue d'Amiens) avaient disparues (voir plan relief).
Le cadastre Napoléon fait apparaître que les rues saint Nicaise et rue d'Amiens existent et ne sont pas bâties : des clôtures en limitent l'îlot.
Au XX^es la clôture sur la Paix disparaît au profit d'une construction en recul.

Plan de situation

commentaires
Rue saint Nicaise



Rue d'Amiens



Rue d'Amiens : Traitement d'une même habitation.
Façade rue : XVIII^es et XIX^es
Façade arrière : XIX^es - début XX^es.



Rue de la Paix



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Ferdinand Buisson : 6.55m à 8.40m, rue saint Nicaise : 6.50 à 3.40m, rue d'Amiens : 15.30m, rue de la Paix : 12.55m.
- Gabarit** R+1 & rue d'Amiens : R+2
- Espaces non bâtis** Rue de la paix : une construction en recul - début XX^es
- Clôtures** Rue de la Paix et rue Ferdinand Buisson en brique et parfois percées par des portes de garages métallique.
- Programmes** De l'habitat
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Cohérent sur les rues les plus anciennes : Saint Nicaise et Amiens
- Cohérence matériaux** Cohérent - Quelques cimentages

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue d'Amiens : n°52 et 68

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE Les rues saint Nicaise et d'Amiens

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Des accès à des garages a travers les murs de clôtures
Dysfonctionnement	Parfois des restaurations douteuses
Modénature	Rue d'Amiens des constructions étroites
Dominance de couleurs	Pierre et brique
Résonnance	Participe à la rue d'Amiens
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Îlot de bonne tenu, qui nécessiterait quelques restauration dans le respect des règles de l'Art.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **64**

Quartier

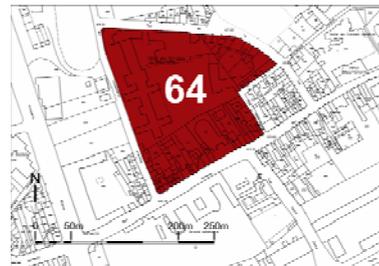
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue de la Paix**
 rue n°2 **Rues des carabiniers d'Artois**
 rue n°3 **Rue d'Amiens**
 rue n°4 **Rue Saint Nicaise**
 rue n°5 **Rue Ferdinand Buisson**
 rue n°6
 rue n°7

Îlot qui se scinde en 2 parties distincte et lisible : un secteur d'habitations de ville et un autre réservé à du tertiaire ou des édifices publics. Les rues les plus anciennes ont encore un bâti XVIII°s. Sur la rue d'Amiens s'entremêle classique et reconstruction. C'est au cours et à partir du XIX°s que l'ancien cimetière (saint Nicaise) s'urbanisera avec des édifices publics et tertiaires.



Plan de situation

Affectation des RDC

Tertiaire, Habitations, Scolaire

Affectation des étages

Habitations, Tertiaire

Réf. stylistiques majeures XVIII°, XIX°s et XX°s
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiéval qui a conservé sa forme, son périmètre. L'implantation des habitations de cette époque est similaire à celle d'aujourd'hui. Au Nord une grande partie de cet îlot était libre de construction : il s'y tenait la chapelle saint Nicaise est un vaste cimetière. A l'Ouest le boulevard de l'enceinte médiévale. A la période classique, les habitations seront reconstruites, l'îlot restera dans cet état jusqu'à la première moitié du XIX°s. Au XIX°s : les rues des carabiniers d'Artois et de la Paix ne sont qu'amorçées.

commentaires

Rue Ferdinand Dubuisson : Ancien passage vers l'enceinte Saint Nicaise.



Rue saint Nicaise : Travaux de restauration à engager.



Rue d'Amiens : Disproportions



Rue de la Paix



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue de la Paix : 12.50 à 12.10m, rue des carabiniers d'Artois : 9.80m, rue d'Amiens : 16.30m, rue saint Nicaise : 3.40m à 6.50m, rue Ferdinand Buisson : 8.45 à 6.55m
- Gabarit** Pour les logements : R+1 à R+2 - Collectifs : R+7
 Pour le tertiaire : R+2 à R+3 et édifices publics : Ecole normale / R+2 et entre-sol.
- Espaces non bâtis** Néant
- Clôtures** Concernent les édifices publics et tertiaires : mur bahut + serrurerie.
- Programmes** Habitations et Tertiaires / édifices publics
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Faible pour les constructions XX°s - Hors échelle sur les rues de la Paix et Ferdinand Buisson
- Cohérence matériaux** Faible rues de la Paix et Ferdinand Buisson

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue Ferdinand Buisson : ancien passage vers la chapelle ou le cimetière saint Nicaise
 Ecole Normale

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot **Assez hétéroclite**
- Densité construite **Forte et déséquilibrée**
- Bâtiment sans intérêt **Tertiaire / intergration forcée dans le tissu urbain.**
- Dysfonctionnement **Collectif trop haut - Des restaurations médiocres**
- Modénature **Parcelle modifiée : utilisation de plusieurs parcelles.**
- Dominance de couleurs **Teinte naturelle**
- Résonance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Remettre en valeur le patrimoine XVIII°s : rues saint Nicaise et d'Amiens dans le respect des règles de l'Art et les typologies des façades anciennes.

Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

Valeur architecturale

- Majeure
- Fidèle
- Accompagnement
- Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **65**

Quartier

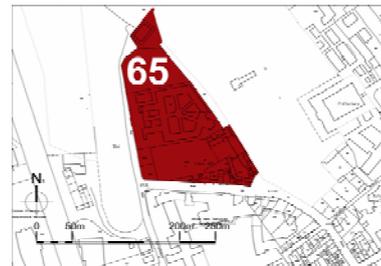
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des carabiniers d'Artois
Rue de la Paix
Impasse de la rue de la Paix

Îlot particulier qui a conservé l'implantation du bâti "habitat" depuis la période médiévale, ce n'est qu'au début XX^e que la prison s'implante sur les anciens jardins. La particularité de cet îlot est que la voie qui devait le longer à l'Est a disparu, après la période classique. A l'intérieur de l'îlot on découvre la façade d'un vaste bâtiment (1720), sa façade principale n'a pas été repérée lors de la visite, elle serait en vis à vis avec le jardin du Gouverneur. Dans le parc on découvre aussi les arrières de la prison mais aussi une construction dans un style "de la reconstruction" présentant un intérêt.



Plan de situation

Affectation des RDC

Habitations - Edifice pénitentiaire

Affectation des étages

Habitations - Edifice pénitentiaire

Réf. stylistiques majeures XVIII^e - XIX^es et XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

Evolution de l'îlot

(présence de fouille Antique) - Îlot d'origine Médiéval, situé dans la cité, à l'Ouest en limite de l'enceinte médiévale et du boulevard, existence d'une véritable voie à l'Est, aujourd'hui disparue. Sur la gravure de 1597, présence de l'église des dames religieuses de la Paix, ce qui explique aussi la présence de jardins (structurés) jusqu'au XIX^es. Le terrain du jardin sera définitivement aménagé vers la fin XIX^es et début XX^es avec la construction de la prison, prison qui s'inspire du modèle "Alfred Normand" : un rond-point central d'où partent les ailes de détention avec des tours de promenades (les camemberts).

commentaires

Rue des carabiniers d'Artois : La prison



Rue de la Paix



Accès à l'impasse de la rue de la Paix



Vue à l'intérieur de l'impasse de la rue de la Paix



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue des carabiniers d'Artois : 5.30m à 8.60m, Rue de la Paix : 11.70m, et, **Impasse de la Paix, sa cour et son jardin en friche.**

Gabarit Pour les habitations : R+1 + comble - Edifice pénitentiaire : R+2 et plus.

Espaces non bâtis Le parking de la prison au Nord de l'îlot.

Clôtures Essentiellement en brique, présence de mur "Classique".

Programmes Habitat et edifice pénitentiaire.

Cohérence programmes Avec le temps peut-être?

Cohérence façades Cohérence / Un habitat modeste, construction en bande qui s'accroche au niveau de l'impasse de la Paix à des constructions "Classiques".

Cohérence matériaux Cohérent - Vigilance sur les restaurations à venir et sur celles en cours / habitat : XIX^es.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT -Une ancienne poudrière au Nord de l'îlot.

Bâtiment REMARQUABLE L'ensembles des bâtiments constituant l'impasse de la rue de la Paix + à l'intérieur une construction 1720 et une autre 1950.

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Lisibilité des périodes de constructions
Densité construite	Forte, préserver les espaces "jardins" en cœur d'îlot
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	-
Modénature	Il y du classique, à redécouvrir - remettre en scène le bâtiment "1720"
Dominance de couleurs	Teinte rouge brique et pierre naurelle
Résonnance	îlot très intéressant
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	OUI
Bâtiments ayant une valeur propre	OUI

Commentaires

La valeur forte de cet îlot est l'Impasse de la Paix : l'ensemble constituant la façade principal, l'entrée, un accès par un passage ainsi que la cour intérieur et les constructions dans le jardin. Îlot nécessitant une restauration globale : présence de témoins et variété des constructions. On peut aussi supposer que le mur de clôture se développant sur la rue des Carabiniers et de la Paix est un vestige de la période classique. La prison est aussi un modèle à préserver.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **66**

Quartier

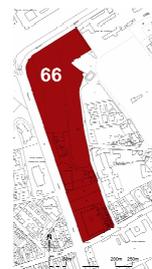
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1 **Boulevard Georges BESNIER**
- rue n°2 **Boulevard du Président ALLENDE**
- rue n°3 **Rue d'Amiens**
- rue n°4 **La rue des carabiniers d'Artois**
- rue n°5 **Rue de l'école Normale**
- rue n°6
- rue n°7

Par son histoire et son évolution tardive (à partir de 1890) l'îlot a conservé une ambiance verte sur la ceinture des boulevards où émerge le bastion de la "Chouette" sur les anciens déblais de la ville.
 Dans l'encaissement se situe le centre de tir des carabiniers. La rue d'Amiens conserve une construction du XVIII^es, le reste étant du XIX^es ou XX^es, période de la "reconstruction".



Plan de situation

commentaires
Vue sur le bastion

Réf. stylistiques majeures XVIII^es - XIX^es et XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval et classique

Affectation des RDC

Habitat, commerce, Activités sportives, Tertiaire, Une Halle
Affectation des étages
 Habitat, Tertiaire

Evolution de l'îlot

Îlot constitué tardivement à la fois au delà mais aussi très partiellement sur l'ancien boulevard de l'enceinte médiévale à l'Ouest, et, une faible portion construite sur la rue d'Amiens (au Sud) permettant l'accès par la porte du même nom.
 Suite au démantèlement, l'îlot absorbe le site au delà de la fortification ainsi que le bastion de la chouette ou de Cauwettes ou de ROEUX (première moitié du XVI^es), nom d'Adrien de CROY, comte de Roeux, gouverneur d'Artois en 1546, sous le règne de Charles Quint.



Vue en contrebas sur le centre de tirs / manque d'entretien.



La rue de l'école Normale



Angle de la rue d'Amiens et de la rue des carabiniers d'Artois



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Boulevard Georges BESNIER : 30.70m, Boulevard du Pdt ALLENDE : 30.00m, rue d'Amiens : 18.30m, rue des carabiniers d'Artois : 10.30m à 3.70m, rue de l'école normale : 20.00m
- Gabarit** Pour l'habitat du RDC au R+1
- Espaces non bâtis** oui, patrimoine militaire préservé, aménagement en parc.
- Clôtures** de mauvaises factures : plaques béton et grillages...
- Programmes** Variées : Habitations, Tertiaires, activités
- Cohérence programmes** Non : Faut-il réaliser une limite bâti pour former un véritable îlot sur : le boulevard du Président ALLENDE, la rue d'Amiens, la rue des carabiniers et la rue de l'école Normale.
- Cohérence façades** Non, beaucoup d'identités propres.
- Cohérence matériaux** Par des entités, des périodes de constructions.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue d'Amiens : Habitation XVIII^es
 Rues des carabiniers : Anciens bâtiment d'activités.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -L'ensemble parc et bastion de ROEUX.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Très diversifiée
Densité construite	moyenne
Bâtiment sans intérêt	Quelques reconstructions
Dysfonctionnement	La vue sur le centre de tir - A requalifier, actuellement aucun entretien.
Modénature	Sur le bâti peu d'histoire, quelques reconstructions intéressantes
Dominance de couleurs	Teinte rouge, brique, pierre, enduit et cimentage clairs.
Résonnance	Le bastion et son environnement
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Le site du bastion devrait servir de catalyseur pour une meilleure lisibilité de cet îlot et finaliser l'aménagement urbain. La rue de l'école Normale n'a pas encore (son) un statut bien défini.

Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

Valeur architecturale

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **67-68**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue d'Amiens**

rue n°2 **Boulevard du Général de GAULLE**

rue n°3 **Avenue du Général SARRAIL**

rue n°4 **Boulevard CRESPEL**

rue n°5 **Rue sainte Claire**

rue n°6 **Fossé des hautes fontaines**

rue n°7

LE TERRAIN DU GOUVERNEUR :
Ce terrain est situé entre la citadelle et la caserne Schramm, se présente plutôt comme un délaissé que comme un lieu marquant dans sa composition spatiale. Pourtant sur ce site, l'on trouve des témoignages forts intéressants de l'histoire militaire d'Arras.
"Source SDAP-ARRAS"
Bâtiments remarquables : 2 écuries, le manège, l'ancien magasin aux alliés, le grand séminaire.
Autres : des hangars métalliques présentant peu d'intérêt.



Plan de situation

Affectation des RDC
Bât. militaire, quelques habitations et séminaire

Affectation des étages
Bât. militaire, quelques habitations et séminaire

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s - XX°s

Implantation d'origine de l'îlot Partiellement : Médiévale, extension Classique

Evolution de l'îlot

Terrain situé partiellement (la partie Nord) à l'intérieur de l'ancienne enceinte médiévale : entre les les portes d'Amiens et d'Elbronne. Ce terrain s'étendra vers le Sud avec les aménagements de VAUBAN.
On remarque que actuellement les bâtiments "civils ou religieux (le séminaire) sur le Bd du Général de GAULLE, la rue d'Amiens et la rue sainte Claire correspondent à l'implantation du bâti "Médiéval".
Présence de la dernière portion aérienne du fossé des hautes fontaines avant sa canalisation à la limite du boulevard CRESPEL.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies rue d'Amiens : 16.25m, bd du gé. de GAULLE : 30.12m, Av. du gé. SARRAIL : 13.65m, Bd CRESPEL : 34.70m, rue sainte Claire : 16.75m, Fossé hautes fontaines : 7.60m.

Gabarit R+1 à R+3, les bâtiments les plus hauts se situent sur la rue d'Amiens

Espaces non bâtis Pour des raisons militaires : en coeur d'îlot.

Clôtures Intérêt sur les rues sainte Claire et la fermeture sur l'avenue du général Sarrail / fossé des hautes fontaines. Médiocre : sur l'angle des rues d'Amiens et sainte Claire.

Programmes Habitations : très peu - autre : un grand ensemble / le séminaire
Les 2/3 de la surface de l'îlot est à vocation militaire.

Cohérence programmes Cohérence selon les entités construites.
Les bâtiments militaires (entrepôts) en structure métallique présentent peu d'intérêt.

Cohérence façades Cohérence selon les entités construites. Les bâtiments militaires en structure métallique présentent peu d'intérêt. Certaines habitations se sont installées sur les franges.

Cohérence matériaux Par époque : cohérence.
Angle rue d'Amiens et Bd.Gél de GAULLE : Faible.



commentaires
Rue d'Amiens :
Le grand séminaire.



Rue sainte Claire :
Ancienne porte



Rue sainte Claire :
L'ancien manège, proximité avec le fossé des hautes fontaines.



Boulevard du général de GAULLE :
Clôture béton et derrière le fossé des hautes fontaines.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Maison du gardien - Hangar type Sched - Le séminaire - une ancienne Porte bouchée ainsi que les clôtures en brique sur la rue sainte claire / Restauration souhaité de l'ensemble.

Bâtiment REMARQUABLE Hangar et portail monumental (protégé) - Ancien manège - Anciennes écuries

Lieu ou autre INTERESSANT Le coeur de l'îlot / terrain à forte potentialité

Lieu ou autre REMARQUABLE Fossé des hautes fontaines

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot **Habitat en limite de l'îlot, le Militaire à l'intérieur.**

Densité construite **Potential en coeur d'îlot.**

Bâtiment sans intérêt **Quelques entrepôts et de l'habitat.**

Dysfonctionnement **Les clôtures béton, les bardages métalliques**

Modénature **Voir le séminaire : lecture des constructions / 3 phases.**

Dominance de couleurs **Teinte claire / Pierre et brique - Proscrire les bardages métalliques**

Résonnance **Proximité SCHRAMM, Htes Fontaines, Hangar aux alliés...**

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte **- voir ci-dessus**

Bâtiments ayant une valeur propre **- voir ci-dessus**

Commentaires

C'est sur ce site que les transformations seront les plus importantes, exceptés les quatre bâtiments anciens; les deux écuries, le manège et l'ancien magasin aux alliés, les actuels hangars et bâtiments annexes qui occupent les lieux pourront être démolis. Un plan masse nouveau devra être étudié pour urbaniser et densifier ce terrain. Ce projet devra tenir compte de la présence du ruisseau et de l'ancien magasin aux alliés qui aux vues de ses caractéristiques ne pourra pas recevoir une affectation qui découperait son volume intérieur. Une occupation culturelle serait fortement souhaitable pour la ville d'Arras à cet endroit.
"Source SDAP-ARRAS"

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **69**

Quartier

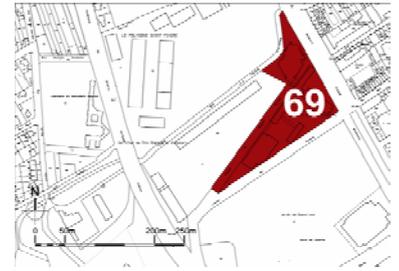
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Avenue du général SARRAIL
Avenue des Fusillés
Boulevard CREPPEL
Fossé des hautes fontaines

Îlot de forme triangulaire, un délaissé contenu entre l'avenue du général SARRAIL et l'avenue des fusillés. L'unique programme de cet îlot est l'enseignement / le collège et lycée ROBESPIERRE et ses fonctions périphériques.
Vis à vis avec le jardin du gouverneur & vis à vis difficile avec le hangar aux alliés.



Plan de situation

Affectation des RDC
Enseignement

Affectation des étages
Enseignement

Réf. stylistiques majeures	1960 et + / bâti récent
Implantation d'origine de l'îlot	Existence classique pour la forme : terrain libre / terrain militaire, jardin, esplanade.

Evolution de l'îlot

Mêmes remarques que la fiche n° 67-68.
Îlot inexistant lors de la période médiévale : il est rejeté à l'extérieur de la fortification et s'implante sur des pâturage et quelques lopins de terre cultivés. Cette zone sera incorporée à l'esplanade entre ville / cité (suppression des anciennes fortifications / réunion ville et cité) et citadelle lors des aménagements militaires de VAUBAN.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Avenue du général SARRAIL : 13.70m, Avenue des fusillés : 16.45m, boulevard CREPPEL : 34.75m, fossé des hautes fontaines : 7.60m.
Gabarit	Maximun R+4.
Espaces non bâtis	non
Clôtures	non - traiter les arrières, le vis à vis avec le hangar aux alliés.
Programmes	Unique : Enseignement
Cohérence programmes	Cohérent sur l'îlot. Le rapport avec le patrimoine proche (XVIII ^e s) est violent.
Cohérence façades	Le corps principale du collège / Lycée ROBESPIERRE est de bonne composition. Vocabulaire propre à son époque.
Cohérence matériaux	Bonne composition - cohérence pour le programme.



commentaires
Boulevard CREPPEL : le fossé des hautes fontaines avant canalisation.



Boulevard CREPPEL : Vue général du Collège / Lycée ROBESPIERRE.



Boulevard CREPPEL : Entre les bâtiments d'enseignement et la salle de sport, une percée visuelle vers le hangar aux alliés.



Boulevard CREPPEL : L'avenue du général SARRAIL n'a plus sa qualification de voirie.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Le corps principal du collég/ lycée ROBESPIERRE

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT L'avenue du général SARRAIL mériterait une requalification.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Très haut
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Le restaurant scolaire
Dysfonctionnement	Le restaurant scolaire qui ferme l'avenue du général SARRAIL
Modénature	50% de pleins et 50% de vide.
Dominance de couleurs	Claire et bandeaux rouges marquant les allèges.
Résonnance	Traiter les vis à vis proches
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Un îlot très dense réservé à l'enseignement. La critique serait le positionnement récent de la cantine entre le fossé des hautes fontaines et son positionnement dans l'axe du boulevard du général SARRAIL. Ce qui limite la probabilité d'une réouverture de cette voie.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **70**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Avenue des fusillés
Boulevard du général de GAULLE
Boulevard CRESPEL

C'est un espace vert et planté préservé qui correspond au jardin du gouverneur, aux anciens glacis.
Au Sud-Ouest de cet îlot : la trace de la demi-lune de la citadelle est encore visible. Présence d'un kiosque à musique, certainement construit à la suite du démantèlement.
Et une halle sportive pesante.



Affectation des RDC
Jardin

Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII^es et XX^es
Implantation d'origine Classique / entre citadelle et ville de l'îlot

Affectation des étages
-

commentaires
Rue des fusillés : vue général sur le parc et le kiosque

Evolution de l'îlot

Îlot inexistant pendant la période médiévale : il est rejeté à l'extérieur de la fortification. Cette zone sera incorporée à l'esplanade ou champ de manoeuvres entre ville/cité et citadelle lors des aménagements militaires de VAUBAN. Bien après le démantèlement et les nouveaux plans d'alignements le boulevard du général de GAULLE sera créé, il passe entre la demi-lune et la tenaille bastionnée de la citadelle.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Avenue des fusillés : 14.50m, boulevard du général de GAULLE : 30.00m, boulevard CRESPEL : 36.80m.
Gabarit Espace vert et une halle sportive haute.
Espaces non bâtis Un parc paysagé
Clôtures -
Programmes Espace vert - parcours piétons - halle sportive - kiosque à musique - Lieu de détente.
Cohérence programmes Sur le fond, pour le bâti : non.
Cohérence façades -
Cohérence matériaux -



Boulevard du général de GAULLE : la halle sportive.

Boulevard du général de GAULLE : A l'arrière-plan la trace de la demi-lune.

Rue des fusillés : se prolonge dans l'axe de la place Victor HUGO, à droite le parc.

Valeurs sur l'îlot

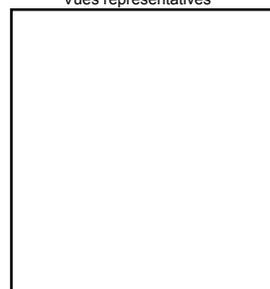
Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE Les vestiges de la demi-lune à l'orée du parc.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Ouvert et blocage visuel de la halle sportive.
Densité construite Conserver le parc
Bâtiment sans intérêt La halle sportive
Dysfonctionnement La halle sportive
Modénature -
Dominance de couleurs -
Résonance Jouxte la citadelle - Porte royale et entrée.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

La vision générale du site est limitée et perturbée par la halle sportive.
Choisir son point de vue.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **71**

Quartier

Commentaire générale

Ces casernes construites au XVIIème siècle sont à l'articulation du centre ancien et de la cité. Elles s'appelaient les casernes du « Grand Quartier ». Le portail principal était placé dans l'axe de la rue Victor Hugo depuis la place du même nom. Aujourd'hui, cet ensemble patrimonial rigoureux a perdu un peu de son éclat. Ces casernes entourées de murs de clôture sont un lieu singulier, témoignage essentiel de la présence militaire dans la ville d'Arras et qui doit le rester dans sa lecture. En effet, les bâtiments de la caserne Schramm sont en grande partie désaffectés depuis plusieurs années. Ils sont par conséquent dans un état défectueux de conservation. (Source SDAP-ARRAS)



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
 rue n°1 Rue d'Amiens
 rue n°2 Impasse des Fosseux
 rue n°3 Impasse d'Elbronne
 rue n°4 Rue sainte Claire
 rue n°5 Cours de Verdun
 rue n°6 Place du 33ème Régiment
 rue n°7 Rue de Paris

Affectation des RDC

Habitations, commerces et bâtiments militaires

Affectation des étages

Habitations et bâtiments militaires

Plan de situation

commentaires

Place du 33ème Régiment: Vue général sur les casernes - Bâtiment du XVIIème siècle - Date apparente de 1680.

Réf. stylistiques majeures

XVIII°s

Implantation d'origine de l'îlot

Médiévale (partiellement) - Achèvement du développement : Classique

Evolution de l'îlot

Toute la partie supérieure de l'îlot existe à la période médiévale, le bâti s'organise sur la rue d'Amiens (axe vers la porte d'Amiens) et se retourne sur les côtés. La limite de l'îlot, au Sud, est bordée par le boulevard et l'enceinte médiévale. Entre 1668 et 1670, la construction de la citadelle permet d'élargir l'enceinte Urbaine (+ 25ha) entre la ville et cité. C'est au XVII°s que les casernes seront construites en prolongeant l'îlot existant. On peut assimiler ces constructions à une forme d'urbanisme "des grands ensembles habités par des militaires" confrontée à un bâti existant urbain proche implanté sur des parcelles étroites.



Depuis la place du 33ème Régiment : Départ de la rue de Paris.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue d'Amiens : 9.20m à 17.00m, rue sainte Claire : 13.50m à 17.20m, Cours de Verdun : 10.00m +Stationnement central+10.00m - Rue de Paris : 4.30m

Gabarit Habitations : R+1 à R+2 et comble - Bâtiments militaires : principalement en R+2+Comble.

Espaces non bâtis Du Bâti en limite de domaine public ou des clôtures (en rapport avec les programmes militaires)

Clôtures Relation avec les programmes militaires : murs de biques ou serrurerie (portails).

Programmes Logements et anciens casernements

Cohérence programmes Cohérent, on ressent la couture urbaine sur la rue sainte claire : reconstruction d'une opération de logements / période 1950.



Rue d'Amiens



Rue sainte Claire

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE La caserne SCHRAMM / 3 ensembles Habitations rue de Paris et rue d'Amiens (selon localisation) & les bâtiments classés

Lieu ou autre INTERESSANT Les intérieurs de la caserne SCHRAMM La rue de Paris et les impasses

Lieu ou autre REMARQUABLE

Physionomie de l'îlot	Habitat et casernement
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Bâtiment "militaire" type cantine / face : cours de Verdun.
Dysfonctionnement	Des restaurations médiocres : rue de Paris
Modénature	Classique, quelques constructions XIX°s et XX° (sainte Claire)
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonnance	Cours de Verdun - Requalifier les impasses
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

"Il est nécessaire qu'un projet de restauration de l'ensemble du site de la caserne soit étudié par un architecte du patrimoine pour que dans l'affectation future, l'esprit du lieu ne soit pas trahi. ... cela ne signifie pas qu'aucune modification ne puisse être apportée aux bâtiments et au lieu même... La destruction du mur d'enceinte serait une erreur d'appréciation de l'authenticité du lieu. Cette enceinte pourra néanmoins être transformée partiellement à partir du moment où l'image d'un site clos est préservée. Toutefois la restitution du grand portail dans l'axe de la rue Victor Hugo est indispensable pour raccrocher ce lieu à la composition urbaine de ce quartier." (Source SDAP-ARRAS)

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **72**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Cours de Verdun
Boulevard CRESPEL
Rue des Fours
Rue Victor HUGO

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es. Les constructions de cette période sont encore présentes. N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX^es et du XX^es (avec peu de réussite) que l'îlot sera totalement construit. Les constructions du XX^es, essentiellement des collectifs ont peu d'intérêt et marquent une rupture d'hébergement et de compositions avec les périodes précédentes.



Plan de situation

Affectation des RDC
Habitat - commerce -
Temple - Gendarmerie

Affectation des étages
Habitat - Gendarmerie

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s - XIX ^e s et XX ^e s
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e ème moitié du XVIII ^e s - 1780

Evolution de l'îlot

LA BASSE VILLE :

Depuis 1670, la citadelle rendait inutilisables les remparts entre elle et la ville. Les remparts seront démolis. Les terrains libres seront aménagés en : promenades, jardin du gouverneur, casernes, logements d'officiers. En 1749, le roi autorisera le lotissement des terrains du "Pré Cagnon". Ces terrains étaient traversés par le Crinchon. Le plan de BEFFARA sera approuvé en 1751 pour le détournement de la rivière (le long du boulevard CRESPEL) et la construction d'un nouveau quartier. Les terrains seront remblayés sur une hauteur de 6m avec les débris des remparts et de l'abbaye saint VAAST. Le quartier sera terminé en 1780

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Cours de Verdun : 10.00m + Stationnement central + 10.00m, Boulevard CRESPEL : 34.80m, rue des Fours : 7.75m, rue Victor HUGO : 11.80m.

Gabarit R+1+C pour l'habitat ancien - R+3 pour les collectifs XX^es et R+2 pour le casernement (rue Victor HUGO) : rehaussement sur un RDC présentant d'anciennes traces.

Espaces non bâtis non

Clôtures Construction principalement à l'alignement. Une clôture brique et pierre à l'angle de 2 rues, muret et serrurerie pour le Temple, Collectif /cours de Verdun : une clôture + portail (faible).

Programmes Habitat, collectifs, casernement "gendarmerie", gendarmerie, Temple.

Cohérence programmes Cohérent, erreurs pour les collectifs. Les collectifs refusent et ne s'incrustent pas sur une trame de parcellaire.

Cohérence façades oui pour les périodes : XVIII^es et XIX^es - Bonne composition, bonne intégration

Cohérence matériaux oui pour les périodes : XVIII^es et XIX^es - Bonne composition



commentaires

Cours de VERDUN & Boulevard CRESPEL



Cours de VERDUN & Rue Victor HUGO



Rue Victor HUGO & Rue des Fours



Boulevard CRESPEL & Rue des Fours

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Le Temple, Le traitement et alignement des façades sur l'angle du cours de Verdun et Bd CRESPEL.

Bâtiment REMARQUABLE +1 protection. La gendarmerie et ses annexes / rue du Fours

Lieu ou autre INTERESSANT Alignement sur le Bd CRESPEL

Lieu ou autre REMARQUABLE Le cours de verdun, à requalifier.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Unitaire sauf sur les abouts
Densité construite	forte
Bâtiment sans intérêt	les collectifs
Dysfonctionnement	Discordance avec les collectifs
Modénature	Classique et bonne couture avec le XIX ^e s
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Cours de Verdun - Vis à vis avec le site SCRHAMM
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

Exemple d'îlot qui s'est urbanisé sur une période de 200 ans. On constate que c'est au cours du XX^es qu'apparaissent les erreurs de compositions, d'intégrations dans le site. Les constructions sont achevées, les vides sont occupés, mais le programme et la volonté urbaine initiale ne sont pas respectés

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **73**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Cours de Verdun
Rue Victor HUGO
Rue des FOURS
Rue Aristide BRIAND

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es.
Les constructions de cette période sont encore présentes.
N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX^es (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX^es.



Affectation des RDC
Habitat - commerce

Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s - XIX ^e s et XX ^e s
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e ème moitié du XVIII ^e s - 1780

Affectation des étages
Habitat

commentaires
Cours de Verdun & Rue Victor HUGO

Evolution de l'îlot

LA BASSE VILLE :
Depuis 1670, la citadelle rendait inutiles les remparts entre elle et la ville. Les remparts seront démolis. Les terrains libres seront aménagés en : promenades, jardin du gouverneur, casernes, logements d'officiers. En 1749, le roi autorisera le lotissement des terrains du "Pré Cagnon". Ces terrains étaient traversés par le Crinchon. Le plan de BEFFARA sera approuvé en 1751 pour le détournement de la rivière (le long du boulevard CREPEL) et la construction d'un nouveau quartier. Les terrains seront remblayés sur une hauteur de 6m avec les débris des remparts et de l'abbaye saint VAAST. Le quartier sera terminé en 1780



Cours de VERDUN & Rue Aristide BRIAND



Rue Aristide BRIAND & Rue des FOURS



Témoignage : Il fallait en cas d'acquisition d'un terrain au XVIII^es dans l'année au moins construire un mur de clôture à RDC, muni de fausses fenêtres et d'un cordon à une hauteur de 4m.



Rue des Fours
Alignement

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Cours de Verdun : 10.00m +Stationnement central+10.00m, rue Victor HUGO (anciennement rue des casernes) : 11.80m, rue des Fours : 7.75m, rue Aristide BRIAND : 10.15m
Gabarit	Homogènes
Espaces non bâtis	Présence de jardins derrière des clôtures
Clôtures	Oui, sur le cours de VERDUN : à harmoniser. Réalisation faible sur la rue Aristide BRIAND.
Programmes	Essentiellement de l'habitat
Cohérence programmes	Cohérent
Cohérence façades	Cohérentes sauf certaines XX ^e s
Cohérence matériaux	Cohérent - bonne intégration dans le tissu urbain.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n° 3bis et n° 11-9-7-5 : Cours de Verdun

Bâtiment REMARQUABLE +1 protection.

Lieu ou autre INTERESSANT Rue des Fours : alignement des constructions et cohérence + Traitement de l'angle sur les rues : Aristide BRIAND et rues des Fours.

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâti cohérent - remettre en valeur les mus de clôture / pleins - vides...
Densité construite	Normale et faible sur le cours de VERDUN
Bâtiment sans intérêt	Rue Victor HUGO - voir Photo
Dysfonctionnement	Surveiller les vitrines
Modénature	Classique et XIX ^e + Art nouveau tardif (cours de VERDUN)
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Le cours de Verdun - Ouvrir les clôture
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur la période XVIII^es et XIX^es : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Il faudrait envisager la requalification de plus de la moitié des clôtures et constructions attenantes sur le Cours de VERDUN - à l'Est.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **74**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue des Fours
Boulevard CREPEL
Rue des Promenades
Place Victor HUGO
Rue Victor HUGO

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es. Les constructions de cette période sont encore présentes. N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX^es (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX^es.



Affectation des RDC
Habitat - Ecole

Affectation des étages
Habitat - Ecole

Plan de situation

commentaires
Rue des Fours

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e ème moitié du XVIII ^e s - 1780

Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73).

Le quartier composé par BEFFARA est basé sur un maillage de voies perpendiculaires (et parallèles) organisées autour d'une place centrale octogonale : la place Victor HUGO. Sur ces voies les immeubles devaient être construits à l'alignement et des pans coupés aux carrefours et des façades semblables. Les hauteurs des constructions seraient de un étage sur la place ainsi que les quatre rues convergentes, pour les autres voies : deux étages.

Les modèles de décorations pour les façades et murs de clôtures sont établis : base en grès, façade de pierre blanche, des cordons marqués à 4m, murs de clôture en briques et pierre blanche, toitures en ardoise et lucarnes pignons.



Boulevard CREPEL



Rue des Promenades : vers la place Victor HUGO



Place Victor HUGO



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue des Fours : 7.75m, Boulevard CREPEL : 34.80m, rue des Promenades : 11.50m, Place Victor HUGO : 88.50m, rue Victor HUGO : 11.80m.

Gabarit Gabarit moyen : R+1+Comble - Voir une rehausse en R+2 sur un RDC XVIII^es.

Espaces non bâtis Cour de l'école sur le CREPEL visible - Intérêt très faible + beaucoup d'arrière d'immeubles non maîtrisés.

Clôtures La clôture de l'école sur le boulevard CREPEL - Faible

Programmes Essentiellement des immeubles de logements - sur le dernier vide non aménagé a pris place une école dont la cour s'ouvre sur le boulevard CREPEL.

Cohérence programmes oui

Cohérence façades oui

Cohérence matériaux oui

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue des Fours : n° 17 - Immeuble retravaillé et certainement rehaussé au XX^es.

Bâtiment REMARQUABLE

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE Le site de la place, les façades qui encadrent la place et les immeubles en alignement qui se poursuivent sur les rues attenantes

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâti cohérent
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Intérieur école (Bd CREPEL), des constructions XX ^e s sur la rue des Fours.
Dysfonctionnement	Les mauvaises restaurations
Modénature	XVIII ^e s
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonance	Place Victor HUGO
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur les période XVIII^es et XIX^es : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Il faudrait requalifier la percé visuelle occasionné par l'école sur le Boulevard CREPEL

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

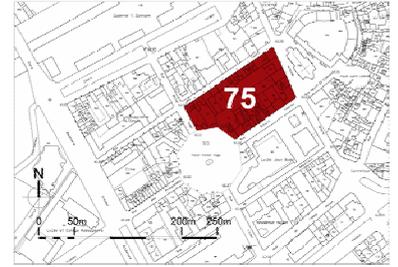
FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **75**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es.
Les constructions de cette période sont encore présentes.
N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX^es (principalement) que l'îlot sera construit et s'achèvera au XX^es.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1 **Rue des Fours**
rue n°2 **Rue Aristide BRIAND**
rue n°3 **Rue Rohart COURTIN**
rue n°4 **Place Victor HUGO**
rue n°5 **Rue Victor HUGO**
rue n°6
rue n°7

Affectation des RDC
Habitat - 1 commerce

Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e ème moitié du XVIII ^e s - 1780

Affectation des étages
Habitat

Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73).

Le quartier composé par BEFFARA est basé sur un maillage de voies perpendiculaires (et parallèles) organisées autour d'une place centrale octogonale : la place Victor HUGO. Sur ces voies les immeubles devaient être construits à l'alignement et des pans coupés aux carrefours et des façades semblables. Les hauteurs des constructions seraient de un étage sur la place ainsi que les quatre rues convergentes, pour les autres voies : deux étages.

Les modèles de décorations pour les façades et murs de clôtures sont établis : base en grès, façade de pierre blanche, des cordons marqués à 4m, murs de clôture en briques et pierre blanche, toitures en ardoise et lucarnes pignons.



commentaires

Rue des Fours :
Cohérence des façades,
Particularité : habitations constitués de nombreux porches ou portails quelques soit l'époque de la construction.



Rue Aristide BRIAND



Rue Rohart COURTIN :
Insertion de maisons de ville : début XX^es.



Rue Victor HUGO
Exemple d'un ancien RDC (...devenues clôtures) : les percements sont bouchés et sont encore visibles / selon la règle établie par BEFFARA.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue desFours : 7.85m, rue Aristide BRIAND : 12.05m, Rue Rohart COURTIN : 11.60m, Place Victor HUGO : 88.20m, rue Victor HUGO : 11.75m.

Gabarit Gabarit moyen : R+1+Comble - et un attique en R+2 (rue BRIAND). Pour la rue COURTIN des reconstructions début XX^es qui émergeant des acrotères voisines (habitations à pignons).

Espaces non bâtis Non

Clôtures Présence de clôtures et aussi d'anciens RDC (devenues clôtures) : les percements bouchés sont encore visibles / selon le modèle établi par BEFFARA (place et rue Victor HUGO)

Programmes Cohérent - La construction sur l'angle de la place et rue Victor HUGO est tardive et ne s'intègre pas par rapport à l'environnement stylistique proche.

Cohérence programmes Cohérent, essentiellement de l'habitat.

Cohérence façades Cohérent pratiquement sur l'ensemble. Incohérence sur la rue de COURTIN.

Cohérence matériaux Cohérent

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°5 et 7 rue des FOURS

Bâtiment REMARQUABLE Nombreuses protections

Lieu ou autre INTERESSANT L'ensemble de l'îlot : cohérent.

Lieu ou autre REMARQUABLE La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bâties cohérents - Altimétrie quasi constante
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	n°2 rue COURTIN - rehausses incertaines (à partir de l'angle).
Dysfonctionnement	Faible
Modénature	Essentiellement XVIII ^e s
Dominance de couleurs	Ton pierre et briques
Résonnance	Place Victor HUGO
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur les période XVIII^es, XIX^es : en poursuivant le schéma directeur de BEFFARA. Pour la période début XX^es on constate une rupture du programme : des reconstructions.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **76**

Quartier

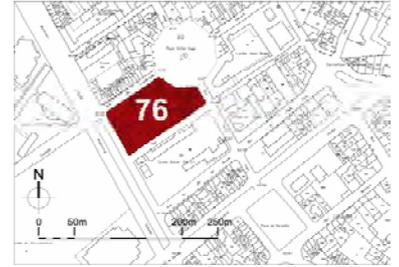
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2

Rue des Promenades
Boulevard CREPEL
Rue de BEAUFFORT
Rue Victor HUGO
Place Victor HUGO

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es. Les constructions de cette période sont encore présentes. N'étant pas entièrement loti à cette période, c'est au cours du XIX^es que l'îlot poursuivra son urbanisation. Le XX^es caractérise quelques reconstructions en coupures avec la période classique ainsi que l'occupation des derniers terrains vierges (collectif en R+4 et bureaux de la CAF).



Plan de situation

Affectation des RDC
Habitat - Tertiaire - Parking

Affectation des étages
Habitat - Tertiaire

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e ème moitié du XVIII ^e s - 1780

Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73-74).
La rue des Promenades amenait le public vers des promenades dites publiques. Ce sont des jardins organisés qui se créent en réponse à la densification de l'habitat vers le XVIII^es. Pour ARRAS ces jardins se situent entre la cité, la ville et la citadelle.

commentaires

Rue des Promenades



Boulevard CREPEL
Impact visuel du parking de la CAF.



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue des Promenades : 11.45m, Boulevard CREPEL : 35.00m, rue de BEAUFFORT : 10.35m, rue Victor HUGO : 11.45m, Place Victor HUGO : 88.20m.

Gabarit Gabarit moyen : R+1+Comble pour les périodes XVIII^es à fin XIX^es. Pour les construction seconde moitié du XX^es : du R+2+C au R+4 (logements collectifs).

Espaces non bâtis La CAF est tenu sur le boulevard CREPEL par un parking couvert.

Clôtures Uniquement pour des accès sur le boulevard CREPEL et le parking avec le traitement de son épais soubassement.

Programmes Habitat et tertiaire

Cohérence programmes Uniquement sur la place Victor Hugo et partiellement sur les retours.

Cohérence façades même remarques

Cohérence matériaux Teinte claire et brique



Rue de BEAUFFORT
collectif en R+4.



Rue Victor HUGO

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rues des Promenades et victor Hugo et Place Victor Hugo.

Bâtiment REMARQUABLE Habitations inscrites sur la place Victor HUGO

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Îlot scindé en 2 parties : Tertiaire et habitat
Densité construite	Forte, présence de vide avec le parking sur Bd CREPEL
Bâtiment sans intérêt	le logement collectif en R+4 / rue de BEAUFFORT
Dysfonctionnement	Le parking
Modénature	Classique sur la place Victor HUGO et partiellement sur les retours
Dominance de couleurs	Teintes claires et briques
Résonnance	Place victor hugo et jardin
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	- voir ci-dessus
Bâtiments ayant une valeur propre	- voir ci-dessus

Commentaires

Îlot qui s'est développé principalement sur la période XVIII^es, XIX^es. Pour la période XX^es, les bureaux (reconstruction) de la CAF ont dénaturé la volonté urbaine de BEFFARA. On constate la difficulté de composer avec le Bd. CREPEL

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **77**

Quartier

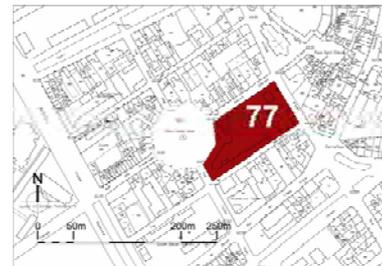
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue ROHART COURTIN**
 rue n°2 **Rue Aristide BRIAND**
 rue n°3 **Rue de BEAUFFORT**
 rue n°4 **Rue Victor HUGO**
 rue n°5 **Place Victor HUGO**
 rue n°6
 rue n°7

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es.
 Les constructions de cette période sont encore présentes.
 Le lycée Jean BODEL constitue plus de 90% de l'îlot.
 Une grande partie des extensions seront réalisées au-dessus du gabarit des corniches.



Affectation des RDC

Habitat - Lycée Jean BODEL - commerces

Affectation des étages

Habitat - Lycée Jean BODEL

Réf. stylistiques majeures XVIII^es - XIX^es et XX^es.
 Implantation d'origine de l'îlot 2^eme moitié du XVIII^es - 1780

Evolution de l'îlot

Voir fiche (72-73-74).
 L'édifice "Lycée National" occupe plus de la moitié de l'îlot au XIX^es, depuis il s'est étendu vers la place Victor HUGO, il reste peu d'habitations.

Plan de situation

commentaires
 Rue ROHART COURTIN



Rue Aristide BRIAND



Rue BEAUFFORT



Rue Victor HUGO



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue Rohart COURTIN : 11.60m, rue Aristide BRIAND : 11.40m, rue de BEAUFFORT : 7.40m, rue Victor HUGO : 11.50m, Place Victor HUGO : 88.20m.

Gabarit A l'origine gabarit moyen : R+1+Comble pour la période XVIII^es et XIX^es. Se sont les rehaussements successifs (+1 niveau) qui perturberont la lecture et la cohérence de l'ensemble.

Espaces non bâtis Non

Clôtures Non

Programmes Lycée et quelques habitations sur la place Victor HUGO.

Cohérence programmes Cohérent certe, mais saturation.

Cohérence façades Il faut résonner sur le R+1...

Cohérence matériaux Tons clairs : pierre - Briques. Présence de cimentage...

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue Aristide BRIAND : le rang "Lycée National"

Bâtiment REMARQUABLE Le départ de la construction classique sur la ROHART COURTIN.
 Habitations inscrites sur la place Victor HUGO

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE La place Victor HUGO

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Îlot réservé à l'enseignement : R+1 et extensions en R+2.
 Densité construite Très élevée
 Bâtiment sans intérêt -
 Dysfonctionnement Les extensions, îlot à entretenir.
 Modénature Assez disparate : pour les extensions en attiques
 Dominance de couleurs Teintes claires et briques
 Résonnance Place Victor HUGO
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
 Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **78**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^{es}.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 Rue du jeu de PAUME

rue n°2 Rue Victor HUGO

rue n°3 Rue de BEAUFFORT

rue n°4 Boulevard CREPSEL

rue n°5

rue n°6

rue n°7

Affectation des RDC

Ecole

Affectation des étages

Ecole



Plan de situation

commentaires
Rue de BEAUFFORT

Réf. stylistiques majeures XX^{es}

Implantation d'origine de l'îlot XVIII^{es}

Evolution de l'îlot

Au XVIII^{es} cet îlot ne sera pas loti, il sera simplement délimité et recevra un jardin de promenades. Cet état, sans construction sera préservé jusqu'à la première moitié du XX^{es}. Certainement après 1960 l'école OSCAR CLERET sera implanté, elle occupe la totalité de l'îlot. La rue Victor HUGO se dirige vers la place de Marseille et vers l'ancienne gare.



Boulevard CREPSEL



Rue du jeu de Paume



Rue Victor HUGO



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue du jeu de Paume : 14.45m, rue Victor HUGO : 12.20m, rue de BEAUFFORT : 10.30m, Boulevard CREPSEL : 36.80m.

Gabarit Du RDC au R+2

Espaces non bâtis Oui, conséquence du programme.

Clôtures Des clôtures basses - clôture de catalogue

Programmes Bâtiment scolaire

Cohérence programmes Pas d'observation.

Cohérence façades Pas d'observation - Architecture de bonne composition

Cohérence matériaux Homogènes

Valeurs sur l'îlot

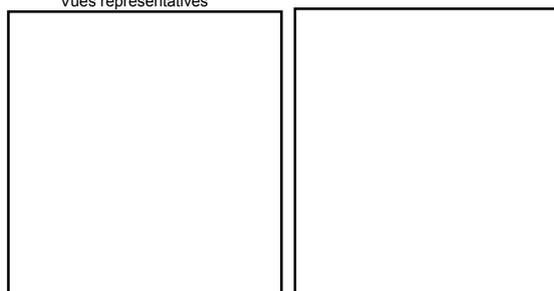
Bâtiment -
INTERESSANT

Bâtiment -
REMARQUABLE

Lieu ou autre -
INTERESSANT

Lieu ou autre -
REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Beaucoup de vide, quelques bâtiments à l'alignement

Densité construite Faible

Bâtiment sans intérêt -

Dysfonctionnement -

Modénature -

Dominance de couleurs Tons clairs

Résonance Vis à vis avec le jardin du gouverneur

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Faut-il réorganiser un mail végétal en s'appuyant sur les anciens tracés : XVIII^{es} et XIX^{es}

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **79**

Quartier

Commentaire générale

Îlot qui a pour origine le milieu du XVIII^es.
Par son éloignement avec la place Victor HUGO, il semblerait que le manque de rigueur s'installe dans la composition générale des bâtiments.
Au XVIII^es et jusqu'à la période du démantèlement l'actuel rue de l'abbé HALLUIN faisait face à la fortification de VAUBAN



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

Rue de BEAUFFORT
Rue Aristide BRIAND
Rue de l'abbé HALLUIN
Rue Victor HUGO

Affectation des RDC
Habitations, Tertiaires

Affectation des étages
Habitations, Tertiaires

Réf. stylistiques majeures	XVIII ^e s - XIX ^e s et XX ^e s.
Implantation d'origine de l'îlot	2 ^e me moitié du XVIII ^e s - 1780

Evolution de l'îlot

Sur le plan de 1768, les parcelles sont définies.
C'est le dernier îlot avant les fortifications de VAUBAN

Plan de situation

commentaires
Rue de BEAUFFORT



Rue Aristide BRIAND



Rue de l'abbé HALLUIN



Rues Victor HUGO et abbé HALLUIN



Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue de BEAUFFORT : 7.40m, rue Aristide BRIAND : 11.60m, rue de l'Abbé HALLUIN : 14.05m, rue Victor HUGO : 12.20m.
Gabarit	R+2 moyen et des rehausses Pour le XX ^e s un collectif en R+3
Espaces non bâtis	non
Clôtures	non
Programmes	Habitations, tertiaires - divers et variés
Cohérence programmes	non
Cohérence façades	non
Cohérence matériaux	Pierre et briques

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue de BEAUFFORT un ancien hôtel, très endommagé.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Peu ou plus de composition
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	manque de composition
Modénature	Pas de composition d'ensemble
Dominance de couleurs	Tons clairs et briques
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Entre enduit, cimentage, constructions neuves, reconstructions, sur-élévations... C'est un îlot qui conserve trop peu de séquences homogènes.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **80**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue du jeu de Paume
Boulevard CREPEL
Boulevard VAUBAN
Rue Victor HUGO

Il semblerait que les constructions sur cet îlot ont été réalisées en 2 fois.
1/ Les abouts sont tenus par des constructions avec un ordonnancement classique. L'accès aux habitations se font depuis le domaine public.
2/ Entre les abouts et en retrait s'organise de 2 longue "barres" disposées sur un socle formant terrasse avec un vide au centre, comblé depuis par une habitation.



Affectation des RDC
Habitations et garages

Affectation des étages
Habitations

Réf. stylistiques majeures XX°s
Implantation d'origine de l'îlot XX°s

Evolution de l'îlot

Îlot constitué après ou pendant le démantèlement.
On peut supposer que le manque d'épaisseur de cet îlot est lié à la construction des habitations plus rapide que les travaux du démantèlement, ce qui peut expliquer la présence des garages en fond des parcelles qui donnent directement sur le boulevard VAUBAN.

Plan de situation

commentaires
Rue du jeu de Paume
Un ensemble cohérent, le départ des constructions sont à l'alignement de la voie
Au centre la composition est aussi cohérente, mais en retrait de la voie et les constructions sont déposées sur un entresol à l'alignement.



Boulevard CREPEL
Le départ des constructions sont à l'alignement de la voie, pas continuité...
Un mur de clôture haut en brique se développe jusqu'au Bd VAUBAN



Boulevard VAUBAN
On remarque que l'angle est tenu par une construction.
Par contre, plus dans la rue, c'est un mur de clôture qui amorce l'îlot vers le boulevard, commentaire : manque de cohérence urbaine



Boulevard Victor HUGO
Au centre des deux constructions : entrée latérale
Commentaire : Une ancienne voie commune qui pouvait traverser longitudinalement l'îlot? Une volonté non aboutie.

Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue du jeu de Paume : 14.45m, Boulevard CREPEL : 34.75m, Boulevard VAUBAN : 29.70m, rue Victor HUGO : 11.55m.
Gabarit	R+1+C, R+1+C sur entresol (rue du jeu de Paume) et garages rdc sur Bd VAUBAN
Espaces non bâtis	Non
Clôtures	Murs hauts en brique et des miurs bahuts avec feronnerie
Programmes	Logements
Cohérence programmes	Cohérents
Cohérence façades	Cohérentes, sur plusieurs époques
Cohérence matériaux	Cohérents - Briques et pierre

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT	Cohérence de la composition dur la rue du jeu de Paume
Bâtiment REMARQUABLE	-
Lieu ou autre INTERESSANT	-
Lieu ou autre REMARQUABLE	-

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	îlot très effilé
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Une maison isolé au centre sur la rue de Paume
Dysfonctionnement	Les garages sur Bd VAUBAN, manque d'unité
Modénature	Inspiration classique
Dominance de couleurs	Rouge brique et ton pierre
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

La composition générale sur la rue du jeu de Paume est cohérente avec ses différentes époques de constructions. Le schéma d'urbanisme a été respecté. Par contre les arrières (des garages) sont très éclectiques, quelques modèles sont intéressants, existence aussi d'un pavillon en RDC présentant aucun intérêt sur un boulevard.
On remarque aussi un habitation au centre de la composition qui obture une perspective ou qui s'implante peut-être sur un jardin commun?

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **84**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Boulevard VAUBAN
Place de MARSEILLE
Rue GRIGNY
Rue Adam de la Halle

C'est un îlot assez cohérent. Les angles sont généralement tenus par des constructions qui se prolongent vers les rues. Entre ce sont des constructions à la parcelle de bonnes compositions malgré leurs différences (voir la place de Marseille)
La composition sur le boulevard est faible, quelques immeubles essayent de sortir de l'anonymat : le boulevard est orienté au Nord-Ouest.
C'est une architecture à la fois classique, éclectiques, utilisations d'un vocabulaire régional : briques vernissées, bow-windows, des pignons flamands...



Affectation des RDC
Habitations

Affectation des étages
Habitations

Réf. stylistiques majeures Fin XIX°s - XX°s
Implantation d'origine de l'îlot Fin XIX°s - XX°s

Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Le boulevard Vauban se situe sur les extérieurs de l'ancienne fortification.
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.
Création de la place de Marseille.

Plan de situation

commentaires
Boulevard VAUBAN



Place de Marseille



Rue GRIGNY



Rue Adam de la HALLE



Vues représentatives

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard VAUBAN : 29.60m, Place de Marseille : 75m, (la voie : 11.60m), rue GRIGNY : 13.60m, rue Adam de la Halle : 14.20m

Gabarit R+2 moyen + combles aménagés
Pour le XX°s un collectif en R+3

Espaces non bâtis non

Clôtures non - Constructions à l'alignements

Programmes Habitations et 1 collectif.

Cohérence programmes oui

Cohérence façades oui

Cohérence matériaux Briques, pierre

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Les ensembles face à la place de Marseille et des constructions de styles éclectiques et régional
Boulevard VAUBAN n°11

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT La place de Marseille

Lieu ou autre REMARQUABLE -



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot A l'alignement des voies

Densité construite Forte

Bâtiment sans intérêt oui

Dysfonctionnement Sur l'angle place de Marseille et Boulevard VAUBAN

Modénature Eclectique

Dominance de couleurs Tons clairs et brique rouge

Résonnance Avec la place de Marseille, moindre avec le boulevard VAUBAN

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Îlot de bonne tenu, qui n'a pas encore subit trop de transformation. Il faudra être vigilant sur la conservation des joints des briques : joints à la hollandaise.
Conservier la composition du bâti face à la place de Marseille

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **91**

Quartier

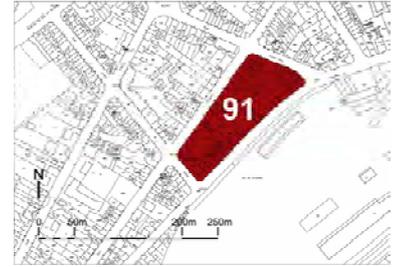
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue Frédéric DEGEORGE
rue LAMARTINE
Rue d'ACHICOURT
Rue Adam de la HALLE

Îlot très malmené, beaucoup de constructions différentes mais peu d'ordres. C'est une zone peu surveillée, principalement sur la rue d'Achicourt : constructions disparates et manque de composition urbaine. Certaines constructions semblent abandonnées. Sur la rue Frédéric DEGEORGE s'organise de grandes maisons bourgeoises : qualité du détail. Quelques constructions sont intéressantes et méritent d'être re-qualifiées. Il faut prendre en compte que cet îlot fut très exposé lors de la guerre 40-45.



Plan de situation

commentaires
Rue Frédéric DEGEORGE

Affectation des RDC

Habitations, commerces, tertiaires, ateliers

Affectation des étages

Habitations

Réf. stylistiques majeures début XX°s
Implantation d'origine de l'îlot début XX°s

Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Îlot de faible épaisseur tangent à la voie ferrée - Cet îlot était proche de l'ancienne gare. Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartiers. La rue d'ACHICOURT longe la voie ferrée.



Rue LAMARTINE



Rue D'ACHICOURT



Angle des rues :
Adam de la HALLE
&
d'ACHICOURT

Caractéristiques de l'îlot

Les voies rue Frédéric DEGEORGE : 13.75m, rue LAMARTINE : 14.00m, rue d'ACHICOURT : 13.00m, rue Adam de la HALLE : 13.65m

Gabarit R+2 moyen + combles aménagés et quelques collectifs ou bureaux en R+3

Espaces non bâtis Non, mais quelques constructions à l'abandon / rue Adam de la HALLE

Clôtures Non

Programmes Essentiellement de l'habitat ; maisons en bandes, pavillon! et maisons bourgeoises.

Cohérence programmes Cohérent : principalement sur la Frédéric DEGEORGE + Quelques constructions réparables ailleurs.

Cohérence façades Cohérence sur la rue DEGEORGE, ailleurs : disparate

Cohérence matériaux Brique, pierre, cimentage peint

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Des maisons bourgeoises sur la rue Frédéric DEGEORGE, quelques constructions : angle rues de la HALLE et d'ACHICOURT et un atelier, rue LAMARTINE.

Bâtiment REMARQUABLE -

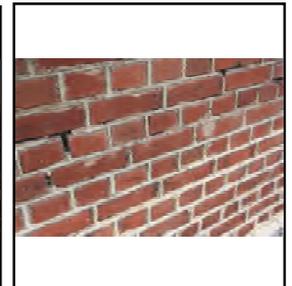
Lieu ou autre INTERESSANT Plutôt un commentaire : prendre en compte la proximité de l'îlot gare et voies ferrées - Proximité.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Disparate
Densité construite	normale
Bâtiment sans intérêt	Des constructions en ruines et un manque d'entretiens
Dysfonctionnement	Quelques maisons de "pavillonnaires" - hors contexte
Modénature	Soignée sur la rue DEGEORGE
Dominance de couleurs	Tons clairs et briques rouges
Résonnance	Le bâti sur la rue d'ACHICOURT sera à requalifier
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Quelques constructions de l'origine de l'îlot sont en places, d'autres, plus récentes tentent de s'insérer dans le parcellaire avec plus ou moins de réussite. On constate un manque d'entretien sur les rues perpendiculaires à la voie ferrée.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **93**

Quartier

Commentaire générale

Îlot de bonne tenue.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Boulevard CARNOT
Rue Frédéric DEGEORGE
Rue Jeanne d'Arc
Bd VAUBAN - en face du carrefour d'HAGERUE

Bonne cohérence générale :
Habitat en bande sur le Boulevard CARNOT et la rue DEGEORGE.
Ensemble de maisons Bourgeoises sur la rue Jeanne d'Arc, cette rue allait jusqu'à l'ancienne Gare à la fin du XIX°s et début XX°s, c'était une voie importante avec une architecture représentative.



Affectation des RDC

Habitat, quelques commerces

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures Fin XIX°s - début XX°s et +
Implantation d'origine de l'îlot Fin XIX°s

Evolution de l'îlot

Le Boulevard Carnot s'implante aux limites des fortifications médiévales et classique (VAUBAN).
Îlot constitué après le démantèlement, prendre en référence le plan d'alignement approuvé en 1924. Îlot de forme triangulaire.
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.

Plan de situation

commentaires
Boulevard CARNOT



Rue Frédéric DEGEORGE



Rue Jeanne d'Arc



Boulevard VAUBAN & Carrefour d'HAGERUE



Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard CARNOT : 29.50m, rue Frédéric DEGEORGE : 13.75m, rue Jeanne d'Arc : 16.00m, Boulevard VAUBAN prolongé / face au carrefour d'HAGERUE.

Gabarit R+1 et comble - Pour les maisons bourgeoises ; R+2 et comble 1 collectif R+5 sur l'angle des rues DEGEORGE et Bd CARNOT

Espaces non bâtis Non

Clôtures Non

Programmes HABITAT

Cohérence programmes oui

Cohérence façades Oui

Cohérence matériaux Brique, pierre.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Les maisons bourgeoises sur la rue Jeanne d'Arc.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Physionomie de l'îlot Bonne tenue - mérite à être entretenu.

Densité construite Normale

Bâtiment sans intérêt Un hangar sur le Bd CARNOT

Dysfonctionnement Les arrières du collectif en R+5

Modénature Homogène, bonnes liaisons.

Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges

Résonnance -

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Bon état général, quelques aménagements sont nécessaires : reprendre le hangar sur le boulevard CARNOT - Les travaux de restaurations sur les ensembles à bandes devront être réalisés avec la plus grande cohérence.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

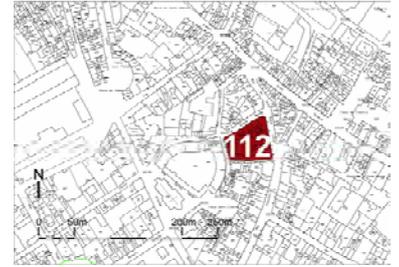
FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **112**

Quartier

Commentaire générale

Îlot scindé en 2 époques:
La période Classique
&
La période de reconstruction des années 1950.
Îlot assez homogène malgré de grandes différences.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Sainte BARBE**

rue n°2 **Rue du puit Saint JOSSE**

rue n°3 **Rue des 3 POMMETTES**

rue n°4 **Rue Saint ETIENNE**

rue n°5

rue n°6

rue n°7

Affectation des RDC
Habitat - peu de tertiaires

Affectation des étages
Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII°s et Milieu XX°s

Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale.
Un patrimoine XVIII°s est encore en place.
Il sera pour moitié reconstruit à partir des années 1950 (Rue Sainte BARBE partiellement et sur la totalité de la rue Saint JOSSE).

Plan de situation

commentaires
Rue Sainte BARBE



Rue du Puit Saint JOSSE



Rue des trois Pommettes



Rue Saint Etienne



Caractéristiques de l'îlot

Les voies rue Sainte BARBE : 7.90m, rue du puit Saint JOSSE : 9.25m, rue des 3 POMMETTES : 3.80m, rue Saint ETIENNE : 4.85m

Gabarit Patrimoine XVIII°s : R+1+Comble
Pour les constructions mi-XX°s : R+2 / R+3 et comble

Espaces non bâtis non
Existence d'une construction écriquée : rue Saint ETIENNE.

Clôtures non

Programmes Habitat et collectifs

Cohérence programmes Oui

Cohérence façades 2 époques tranchées

Cohérence matériaux Brique, pierre et cimentage peint - vocabulaire de la reconstruction

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°9 rue Sainte BARBE
Préserver et restaurer le patrimoine XVIII°s

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Îlot constitué de 2 époques.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot Cohérent - Héberges différentes entre XVIII°s et XX°s

Densité construite Normale

Bâtiment sans intérêt Rehaussement sur une construction XVIII°s

Dysfonctionnement Les travaux de restaurations en cours ne respectent le bâti

Modénature Homogène, bonnes liaisons - Restauration à réaliser en urgence

Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges

Résonnance -

Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -

Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Le patrimoine XVIII°s encore en place mériterait d'être restauré dans les règles de l'Art. Augmenter la surveillance sur cet îlot.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **129**

Quartier

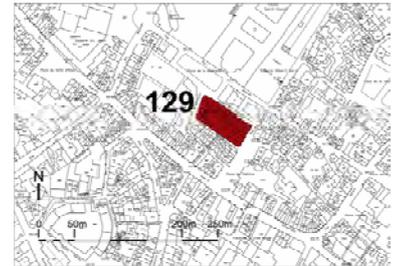
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies
rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Rue de la **GOVERNANCE**
Rue du **CONSEIL**
Rue des **JONGLEURS**
Rue **PUTEVIN**

C'est un îlot de consistance moyenne au niveau de sa lecture. La rue PUTEVIN se caractérise par des façades pignon présentant un faible d'intérêt et un manque d'entretien.
L'angle des rues de la Gouvernance et du conseil sont tenues par des constructions fin XIX^es ou début XX^es en bon état.
Au-delà sur la rue du conseil quelques constructions du XVIII^es sont présentes et se retournent sur la rue des jongleurs. Ce secteur devrait être restauré.



Affectation des RDC
Habitat & Commerces

Affectation des étages
Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII^es - XIX^es & XX^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

L'îlot est dans le secteur de la ville qui à pour origine le IX^es - X^es, anciennement à proximité de la demeure du châtelain, l'îlot est situé à l'intérieur de la première enceinte de l'Abbaye Saint VAAST.

Plan de situation

commentaires
Rue de la GOVERNANCE



Rue du CONSEIL



Rue des JONGLEURS



Rue PUTEVIN



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue de la Gouvernance : 6.75m (moyen), rue du Conseil : 4.05m, rue des Jongleurs : 8.05m et 24.00m au droit de la place, rue Putevin : 3.20m

Gabarit R+1 & Combles et quelques rehaussement sur la rue des Jongleurs.

Espaces non bâtis Oui - Rue du Conseil, des batteries de garages, à l'intérieur de laquelle on peut découvrir les arrières des constructions. Espaces à purger ou retraiter.

Clôtures Les garages

Programmes Essentiellement de l'habitat

Cohérence programmes Cohérent

Cohérence façades Différentes époques de constructions

Cohérence matériaux Brique, pierre

Valeurs sur l'îlot

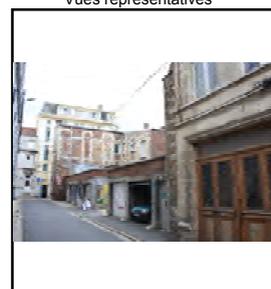
Bâtiment INTERESSANT Rue du Conseil (9-7-5-3) et rue des Jongleurs (6-4)

Bâtiment REMARQUABLE -

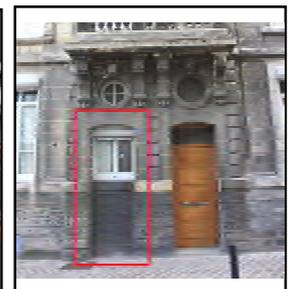
Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogènes + des rehaussements
Densité construite	Normale
Bâtiment sans intérêt	Garages : rue du Conseil
Dysfonctionnement	Les façades Pignon de la rue PUTEVIN
Modénature	Restauration et entretien à réaliser
Dominance de couleurs	Tons clairs
Résonnance	Proximité avec la place du Théâtre
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Certaines restaurations sont faibles. Cet îlot doit être repris et re-qualifié : traitement des dents creuses, des pignons (rue Putevin) = Réaliser des coupures homogènes.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **132**

Quartier

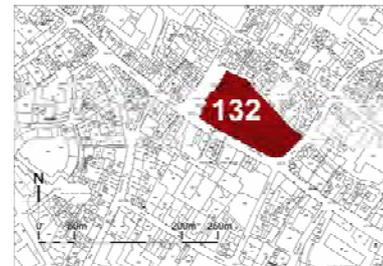
Commentaire générale

C'est un îlot cohérent.
La rue de la Caisse d'Epargne est traité avec moins de réussite.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	Place du Théâtre
rue n°2	Rue de la caisse d'Epargne
rue n°3	Rue Désiré DELANSORME
rue n°4	Rue ENERSTALE
rue n°5	
rue n°6	
rue n°7	



Affectation des RDC
Commerces et Habitat

Affectation des étages
Habitat et aussi sans affectation

Réf. stylistiques majeures XVIII^es
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

La moitié de l'îlot : la partie nord-ouest était certainement à l'intérieur de l'ancienne enceinte du XI^es.
L'actuelle place du Théâtre se positionne sur l'ancienne place du Châtelain au IX^es.
Le théâtre est construit en 1785 par l'architecte GILLET.

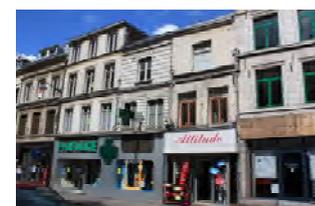
Plan de situation
commentaires
Place du Théâtre



Rue de la caisse d'Epargne



Rue Désiré DELANSORME



Rue ERNESTALE



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Place du Théâtre : 21.30m, rue de la caisse d'épargne : 4.65m, rue DésiréDELANSORME : 11.80m, rue ERNESTALE : 13.30m.

Gabarit Principalement en R+2+Comble.
La rue de la caisse d'Epargne : R+1 et comble

Espaces non bâtis non

Clôtures non, sauf devant un collectif fin XX^es - début XXI^es (rue de la caisse d'Epargne)

Programmes Homogène : Habitat et Théâtre

Cohérence programmes Cohérent
Traiter les commerces

Cohérence façades Cohérence - Vigilance sur le traitement des commerces en RDC, soit 60% de l'îlot.

Cohérence matériaux Brique et pierre

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Résonner sur l'ensemble

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Les rues ENERSTALE et Désiré DELANSORME : forment un rang cohérent avec des architectures différentes : éclectisme modéré

Lieu ou autre REMARQUABLE Place du Théâtre et Théâtre

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Les commerces neutralisent l'habitabilité des étages
Modénature	Mélangée
Dominance de couleurs	Tons clairs
Résonnance	Place du Théâtre
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

Les étages sont à restaurer et réhabiliter : créer du logement de ville. Requalifier les RDC commerciaux.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **141**

Quartier

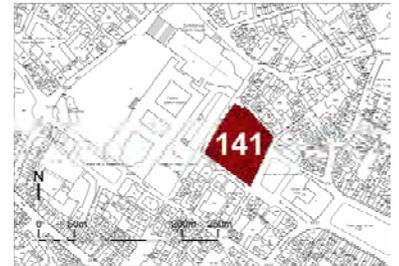
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue Albert 1er de BELGIQUE**
 rue n°2 **Rue Désiré BRAS**
 rue n°3 **Place de la VACQUERIE**
 rue n°4 **Rue Ernest DELANNOY**
 rue n°5
 rue n°6
 rue n°7

Bonne composition générale.
 Îlot qui mériterait d'être rafraîchi et restaurer.
 On rencontre des écorchés et des façades cimentées qu'il faut restaurer dans les règles de l'Art.
 Les constructions sur la rue Désiré BRAS sont assez disparates, des vides ont été remplacés par des ateliers : manque d'entretien dans cette rue.
 Face à la place de Vacquerie, une couture en Art Déco et Régionaliste qualifie ce rang.



Affectation des RDC
 Commerces et Habitat

Affectation des étages
 Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII°S - XIX° - XX°S
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui a été tangent à plusieurs enceintes médiévales : l'enceinte de l'Abbaye et celle du castrum à la fin du IX°s et XI°s. Il a conservé sa forme de la période classique.

Plan de situation

commentaires
 Rue Albert 1er de Belgique



Rue Désiré BRAS



Place de la Vaquerie



Rue Ernest Delannoy



Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue Albert 1er de Belgique : 7.40m, rue Désiré BRAS : 4.90m, Place de la Vacquerie : 10.60 & +, rue Ernest Delannoy : 10.00m & 4.65m.

Gabarit R+1 et comble et R+2 en rehaussement
 Place de la Vacquerie : essentiellement du R+2 et Comble

Espaces non bâtis Non - création d'un atelier à requalifier.

Clôtures Non

Programmes A l'origine de l'habitat.

Cohérence programmes Cohérent

Cohérence façades Les juxtapositions sont organisés - Les bâtiments fin XX°s sont des pastiches sans saveurs : rue Ernest DELANNOY.

Cohérence matériaux Brique et Pierre

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°11 et 9, rue Désiré BRAS

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 types de gabarits
 Densité construite Normale
 Bâtiment sans intérêt Des constructions cimentés
 Dysfonctionnement Vigilance sur les travaux de restauration à venir
 Modénature A restaurer pour les constructions XVIII°s
 Dominance de couleurs Tons clairs et briques rouges
 Résonnance Place de la Vacquerie et palais Saint VAAST
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
 Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Îlot cohérent, qui a su intégrer la reconstruction après la grande guerre.
 Les bâtiments sur les rues latérales doivent-être restaurés et entretenus.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **155**

Quartier

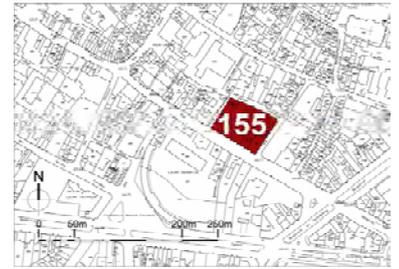
Commentaire générale

Peu de cohérences sur cet îlot. Des immeubles de logements de grandes hauteurs étouffent les constructions XVIII^es / XIX^es. Quelques constructions méritent de l'attention pour organiser leurs sauvetages.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Petite Rue Saint Jean**
 rue n°2 **Rue des portes cochères**
 rue n°3 **Rue BRIQUET-TAILLANDIER**
 rue n°4 **Rue GAMBETTA**
 rue n°5
 rue n°6
 rue n°7



Plan de situation commentaires Petite rue Saint Jean

Affectation des RDC

Commerces, tertiaires, habitat

Affectation des étages

Habitat

Réf. stylistiques majeures XVIII^es, XIX^es et XX^es
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Evolution de l'îlot

Encore pendant la période classique, plus de la moitié de l'îlot était occupé par l'église Saint Jean de RONVILLE (vers 1170) et son cimetière. La rue Gambetta est à l'emplacement d'une ancienne voie Romaine



Rue des portes cochères



Rue BRIQUET-TAILLANDIER



Rue GAMBETTA

Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Petite rue saint Jean : 5.00m, rue des portes Cochères : 8.50m, rue BRIQUET-TAILLANDIER : 6.30m, rue GAMBETTA : 16.60m.
- Gabarit** Gabarits moyens du R+1 et R+2 combles. Les collectifs sur la rue Gambetta sont à R+6
- Espaces non bâtis** Oui, correspondant à du stationnement pour les arrières des collectifs
- Clôtures** Non
- Programmes** Habitat - Rue Gambetta : Tertiaire et commerces au RDC
- Cohérence programmes** Faible
- Cohérence façades** Morcellement, Hétéroclites
- Cohérence matériaux** Briques, pierre, béton peint.

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Rue des portes cochères : quelques vestiges à sauver.

Bâtiment REMARQUABLE -

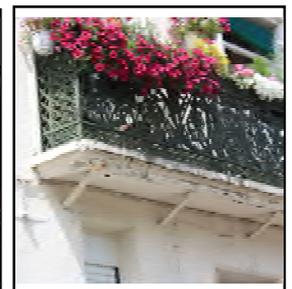
Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot **Assez disparate**
- Densité construite **Forté selon localisation**
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement **Les arrières sur la rue des portes cochères**
- Modénature
- Dominance de couleurs **Ton pierre et brique**
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

C'est un îlot qui a été reconstruit, quelques témoignages anciens sont encore présents, il est souhaitable de les restaurer. La grande hauteur ponctuel de certaines constructions nuit à l'ensemble.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
- Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
- Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **167**

Quartier

Commentaire générale

L'îlot se caractérise par le grand ordonnancement des constructions sur la place : des façades baroques. D'autres constructions face à la place Guy Mollet présentent un intérêt majeur. Ensuite ce sont des constructions en accompagnements. Les arrières (rue du petit Feutre) ne sont pas traités.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **Rue aux Ours**
 rue n°2 **Place Guy MOLLET & Rue Sainte Croix**
 rue n°3 **Grand Place**
 rue n°4 **Rue du Noble**
 rue n°5 **Rue du petit feutre**
 rue n°6
 rue n°7

Affectation des RDC

Commerces, Tertiaires, Habitat

Affectation des étages

Habitat

Plan de situation

commentaires
Rue aux Ours

Réf. stylistiques majeures **XVIII^es**
 Implantation d'origine de l'îlot **Médiévale**

Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, il a conservé sa forme urbaine. C'est au début du XVIII^es (reconstructions des maisons suite à l'édit de Philippe II en 1583) que les autorisations de travaux seront données à la condition que tous les cordons des façades soient à la même hauteur.



Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue aux Ours : 9.70m, rue Sainte Croix : 9.00m, Grand Place : 21.90m, rue du Noble : 7.30m à 4.50m, rue du petit feutre : 1.70m à 2.60m
- Gabarit** R+2+Fronton sur la place - Pour la rue Sainte Croix : en moyenne du R+2
- Espaces non bâtis** Plutôt sans limite, cf. rue du petit feutre, c'est un passage complètement abandonné
- Clôtures** Un déficit de clôture sur la rue du Petit Feutre
- Programmes** Pas de commentaires - Les différences sont importantes : très grande qualité et vestusté sur un même îlot.
- Cohérence programmes** Même remarques - Mixité entre commerces et Tertiaire, peu d'habitat en RDC
- Cohérence façades** Par rue uniquement
- Cohérence matériaux** Brique et pierre

Rue Sainte Croix

Grand Place

Rue du Petit Feutre

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Hors classé : SO

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT -

Lieu ou autre REMARQUABLE La Grand Place

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot **Exceptionnel et faible**
- Densité construite **Normale**
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement **La rue du petit Feutre**
- Modénature **Un programme sur les arrières**
- Dominance de couleurs **Tons pierre et briques rouges**
- Résonnance **La Grand Place**
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

Îlot majeur avec pourtant de grandes disparités.

Etat sanitaire

- Bon Mauvais
- Moyen Ruine

Valeur architecturale

- Majeure Accompagnement
- Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine

FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **176**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1
rue n°2
rue n°3
rue n°4
rue n°5
rue n°6
rue n°7

Boulevard FAIDHERBE
Rue (pas de nom)
Rue Saint MICHEL
Rue Paul PERIN

C'est un îlot qui prend son essor tardivement, il sera loti sur plusieurs périodes bien distinctes. Ce qui met évidence de grandes disparités entre les programmes.
5 constructions de 4 programmes différents et autonomes.
1 immeuble de bureau, 2 ensembles collectifs, une maison ou pavillon isolé derrière sa clôture et en coeur d'îlot un rang urbain.
Les constructions du milieu XX°s sont à l'alignement par rapport aux voies.



Affectation des RDC
Tertiaire, Habitat

Affectation des étages
Tertiaire, Habitat

Plan de situation
commentaires
Boulevard FAIDHERBE

Réf. stylistiques majeures XX°s
Implantation d'origine de l'îlot Fin XIX°s et XX°s

Evolution de l'îlot

Îlot constitué après le démantèlement. Le boulevard FAIDHERBE jouxte l'ancienne fortification Médiévale et s'appuie sur les ouvrages de VAUBAN.
Avec le démantèlement, l'administration municipale reprend l'urbanisme périphérique en créant de nouveaux quartier.
Création de la place de Marseille.



Rue ...



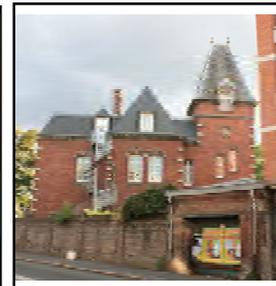
Rue Saint Michel



Rue Paul PERIN



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Caractéristiques de l'îlot

Les voies Boulevard FAIDHERBE : 29.25m, autres : 9.35m, rue Saint Michel : 14.00m, rue Paul PERIN : 14.25m

Gabarit Première moitié du XX°s : R+2 moyen
Seconde moitié du XX°s : du R+4 (tertiaires) et R+5 (logements collectifs)

Espaces non bâtis Non

Clôtures Principalement pour les constructions de la première moitié du XX°s.

Programmes Variés

Cohérence programmes Non, il fallut avoir les même herberges pour être cohérent. Impression de peïn et vide.
Tenue moyenne sur le Boulevard

Cohérence façades Indépendance des époques

Cohérence matériaux même remarque

Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Les constructions de la premières moitié du XX°s et les bureaux

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Le Boulevard FAIDHERBE

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Physionomie de l'îlot Déséquilibré pour les programme et les héberges.
Densité construite Variable selon les parcelles
Bâtiment sans intérêt -
Dysfonctionnement Manque d'alignement sur le Boulevard FAIDHERBE
Modénature Peu d'unité
Dominance de couleurs Ton pierre et briques
Résonance Boulevard FAIDHERBE
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
Bâtiments ayant une valeur propre -

Commentaires

C'est un îlot libre de parcelles, qui c'est aménagé en fonction de besoins en minimisant la logique urbaine du Boulevard.

Etat sanitaire

Bon Mauvais
 Moyen Ruine

Valeur architecturale

Majeure Accompagnement
 Fidèle Sans intérêt

Etat de conservation

Altérations irréversibles
 Etat d'origine restituable
 Dans son état d'origine

